

NEOMITIS

Créateur d'innovations pour le confort thermique

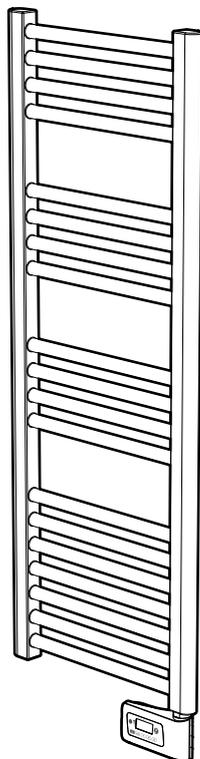


ELECTRICITE PERFORMANCE

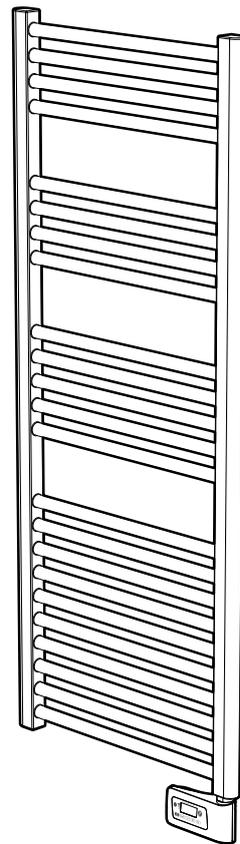


En Option

Télécommande
infrarouge



Thinaé *Slim*



Thinaé

NOTICE

D'installation, d'utilisation et d'entretien

SÈCHE-SERVIETTES ÉLECTRIQUES À FLUIDE CALOPORTEUR
COMMANDE INFRAROUGE EN OPTION

JAUGE ET INDICATION DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE - DÉTECTION D'OUVERTURE DE FENÊTRE - PROGRAMMA-
TION HEBDOMADAIRE ET JOURNALIÈRE - BOOST- LIMITATION DE TEMPÉRATURE- VERROUILLAGE PAR CODE PIN

Thinaé

*Malins, confort ambiant, serviettes chaudes, performance et économies d'énergie grâce au Pack +
de fonctionnalités innovantes, espace optimisé*

Installation de l'appareil de chauffage	3
<i>Consignes de sécurité et précautions</i>	3
<i>Raccordement, fixation, mise en place</i>	4
Présentation	7
<i>Les avantages</i>	7
Fonctionnement	8
<i>Synoptique</i>	8
<i>Fonctions mise en marche/Veille du chauffage</i>	8
<i>Sélection d'un mode de fonctionnement</i>	8
<i>Boost</i>	9
<i>Pack + : Jauge de consommation, économie d'énergie</i>	9
<i>Réglage de la température Confort</i>	10
<i>Pack + : Indication de consommation cumulée en kWh, économie d'énergie</i>	10
<i>Sécurité enfants, verrouillage/déverrouillage du clavier</i>	10
<i>Pack + : Programmation hebdomadaire et journalière intégrée, économie d'énergie</i>	10
<i>Pack + : Détection d'ouverture de fenêtre, économie d'énergie</i>	12
<i>Informations sur la commande à distance par fil pilote</i>	13
<i>Informations sur les priorités entre les différents modes</i>	14
Réglages Utilisateur	14
<i>Accès</i>	14
<i>Réglage du rétro-éclairage</i>	14
<i>Réglage du niveau d'abaissement éco</i>	15
<i>Réglage de la température de consigne Hors-Gel</i>	15
<i>Pack + : Limitation de la température de consigne confort, économies d'énergie</i>	15
<i>Réglage de la durée maximale du Boost autorisé</i>	15
<i>Réglage de la température maximum ambiante pour l'arrêt automatique du Boost</i>	16
<i>Retour aux réglages usine</i>	16
Réglages installateur	17
<i>Accès</i>	17
<i>Paramétrage du mode de détection</i>	17
<i>Code PIN de verrouillage</i>	17
<i>Retour aux réglages usine</i>	18
Réglages Expert	19
<i>Accès</i>	19
<i>Étalonnage de la sonde de température ambiante</i>	19
Délestage et coupure d'alimentation	20
<i>Délestage par fil pilote uniquement</i>	20
<i>Autre type de commande à distance par coupure d'alimentation</i>	20
<i>En cas de coupure de courant, réserve de marche</i>	20
Que faire en cas de problèmes	20
<i>Aide au diagnostic</i>	20
Informations Techniques	21
<i>Entretien</i>	21
<i>Étiquette produit</i>	21
<i>Caractéristiques dimensionnelles</i>	21
<i>Caractéristiques techniques</i>	22
<i>Exigences d'informations applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés électriques</i>	22
<i>Garantie légale (extrait des conditions générales de vente)</i>	23



INSTALLATION DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET PRÉCAUTIONS

• Consignes de sécurité

Tout dommage résultant du non-respect de ces consignes entraîne la non application de la garantie du constructeur.

- Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur.
- Votre appareil est destiné à un usage domestique et ne doit pas être utilisé à d'autres fins.

- **IMPORTANT : il est fortement déconseillé de faire sécher des vêtements synthétiques directement sur le sèche-serviettes.**

Contrairement aux serviettes éponges, ce type de tissus (nylon, lycra, polyester, acrylique...) matériaux souvent présents dans les vêtements actuels, sont plus sensibles à une source de chaleur directe. Si le tissu synthétique est fragile, cela peut entraîner un transfert de couleur sur le corps de chauffe souvent indélébile et donc définitif.

- Si l'appareil est tombé, endommagé ou ne fonctionne pas correctement, ne pas mettre l'appareil en marche et s'assurer que l'alimentation de l'appareil est coupée (fusible ou disjoncteur).
- Ne jamais démonter l'appareil. Un appareil mal réparé peut présenter des risques pour l'utilisateur. Pour tout problème, consultez votre point de vente.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou un autre professionnel afin d'éviter tout danger.
- Cet appareil de chauffage est rempli d'une quantité précise de fluide thermique (fiche de sécurité disponible sur demande).
- En cas de fuite, mettre l'appareil hors-service, le confiner pour éviter que le fluide thermique ne se répande ou ne soit ingéré accidentellement par un enfant, puis contacter immédiatement le vendeur de l'appareil ou le représentant du fabricant. Toute opération nécessitant l'ouverture d'un des bouchons de fermeture du réservoir de fluide thermique ne doit être effectuée que par le représentant agréé du fabricant.
- Lorsque l'appareil de chauffage est mis au rebut, respecter les réglementations concernant l'élimination du fluide thermique.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en

toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le sèche-serviettes.

Les enfants âgés entre 3 et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels.

Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.



ATTENTION : certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Lorsque l'appareil est en chauffe, veillez à ce qu'ils ne s'appuient pas dessus et ne jouent pas à proximité, tenant compte de la sensibilité de leur peau, un contact pourrait, dans certaines circonstances, causer des brûlures.

En effet les réflexes d'un enfant sont plus lents que ceux d'un adulte.

En cas de risques, prévoyez l'installation d'une grille de protection devant l'appareil.

Le nettoyage courant est du ressort d'un adulte ayant lu la notice et compris le fonctionnement de l'appareil.

Toute autre opération ou intervention technique doit être effectuée par un installateur professionnel qualifié

- **MISE EN GARDE : Pour éviter tout danger pour les très jeunes enfants, il est recommandé d'installer cet appareil de façon telle que le barreau chauffant le plus bas soit au moins à 600 mm au-dessus du sol.**



- **Si la dépose de l'appareil est nécessaire, mettre l'appareil hors tension et vérifiez qu'il soit froid avant de le décrocher du mur.**

● Préconisation, positionnement, choix de l'emplacement

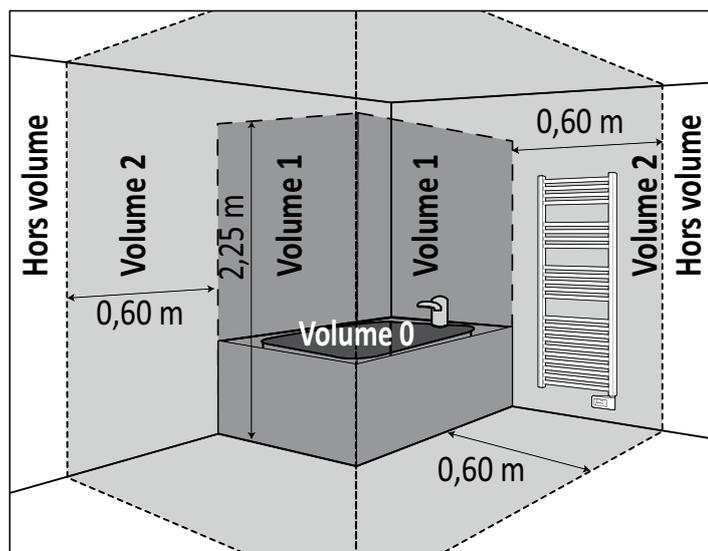
Avant de raccorder le sèche-serviettes, coupez l'électricité au disjoncteur général.

Ce sèche-serviettes est un appareil de classe II IP44, il peut donc être installé dans toutes les pièces de la maison y compris dans les volumes de protection 2 et hors volume d'une salle de bains, à l'abri des projections d'eau supérieures à l'indice IPx4.

L'appareil de chauffage doit être installé de façon telle que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne qui se trouve **dans la baignoire ou sous la douche**.

Le sèche-serviettes ne doit pas être installé au-dessous d'une prise de courant. Le sèche-serviettes doit être installé à 15 cm minimum de tout obstacle (étagères, voilages, meubles etc.).

Conformément aux règles d'installation applicables, un moyen de déconnexion doit être prévu dans la canalisation fixe sur laquelle l'appareil est raccordé. Un dispositif de coupure omnipolaire protégeant la ligne d'alimentation de l'appareil constitue un tel moyen.



Volume 0

Aucun appareil de chauffage électrique

Volume 1

Volume 2

Appareil de chauffage électrique de classe II et IPX4 protégé par un disjoncteur différentiel 30mA

Hors volume

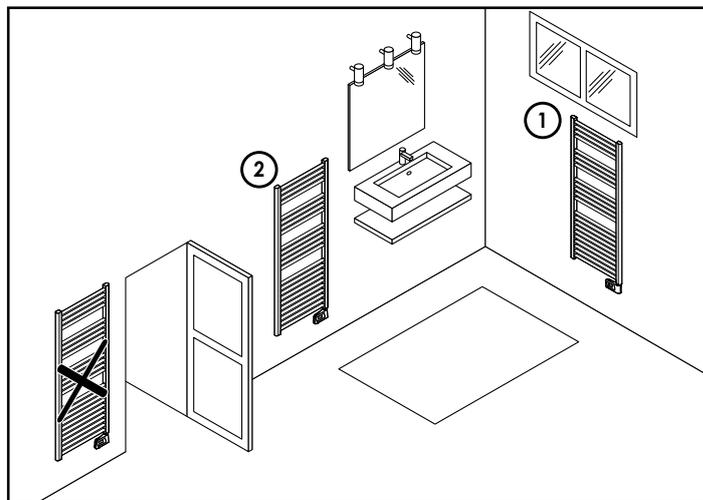
Appareil de chauffage électrique de classe I ou II protégé par un disjoncteur différentiel 30mA



Cette image est donnée à titre indicatif. L'installation de l'appareil doit être faite par un installateur professionnel qualifié, conformément aux normes en vigueur et aux règles de l'art du pays dans lequel il est installé.

Respectez les distances minimales avec le mobilier pour l'emplacement de l'appareil.

Installation préconisée dans le cadre d'une utilisation de la détection automatique d'ouverture de fenêtre.



Légende

① = emplacement à privilégier

② = autre emplacement

RACCORDEMENT, FIXATION, MISE EN PLACE

● Raccordement électrique

Alimentation électrique à faire réaliser par un professionnel qualifié.

- Le circuit d'alimentation de cet appareil doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture de contact d'au moins 3 mm (selon la norme NF C15-100), une protection différentielle (30mA), une protection contre les surcharges.
- Avant la première utilisation, vérifier que la tension utilisée correspond bien à celle indiquée sur l'appareil.
- Ce sèche-serviettes est un appareil de classe II (double isolation électrique). Le raccordement à la terre est interdit.
- **Le raccordement des trois fils** doit être réalisé dans une boîte de raccordement électrique conforme aux normes en vigueur.
- Conformément aux normes françaises, le montage doit être fait en installation fixe. Il est interdit d'utiliser une fiche pour le branchement dans une prise.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Alimentation monophasée 230 V +/-10% ~ 50 Hz.

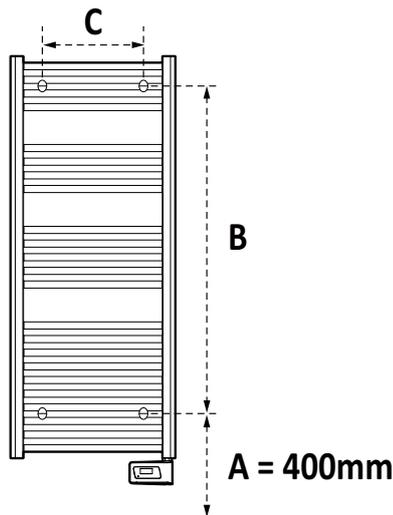
⚠ Vous devez isoler le fil pilote si celui-ci n'est pas utilisé.

- Fil bleu : Neutre
- Fil marron : Phase
- Fil noir : Fil pilote

• Positionnement des pattes de fixation, traçage

IMPORTANT : Respectez une cote minimum de 150 mm entre la partie basse du sèche-serviettes (sous le boîtier de régulation) et le sol.

Références	Puissances (W)	B = Hauteur trous de fixation (mm)	C = Largeur trous de fixation (mm)
Thinaé Slim			
RSEF030S1	300	420	260
RSEF050S1	500	798	260
Thinaé			
RSEF0501	500	588	330
RSEF0701	700	966	330



Utilisez le gabarit de perçage fourni pour fixer votre sèche-serviettes au mur.

Étape 1

Ouvrez le gabarit et positionnez-le contre le mur, à l'endroit souhaité.

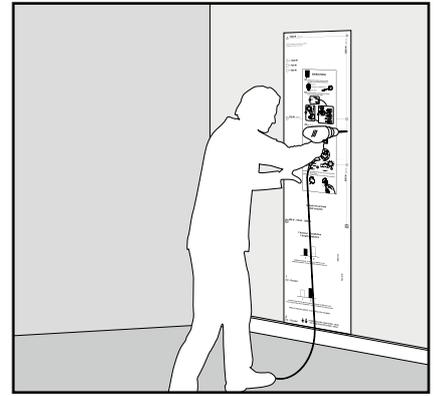
Veillez à ce que le bas du gabarit touche le sol ou le dessus de la plinthe afin d'ajuster sa hauteur de pose.

IMPORTANT : en présence de très jeunes enfants, il est recommandé d'installer cet appareil de façon telle que le barreau chauffant le plus bas soit au moins à 600mm au-dessus du sol. Pour cela, utiliser le rabat du gabarit de perçage.



Étape 2

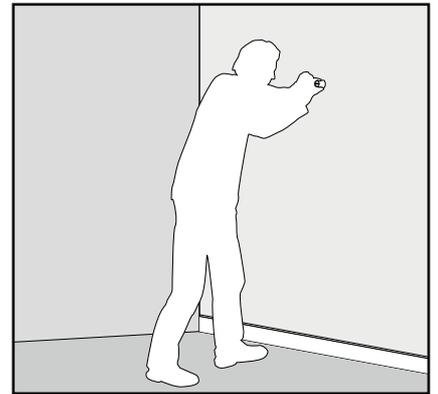
Repérez la puissance de votre sèche-serviettes puis percez les trous correspondants dans le mur.



Étape 3

Retirez le gabarit puis vissez les pattes de fixation du sèche-serviettes dans le mur.

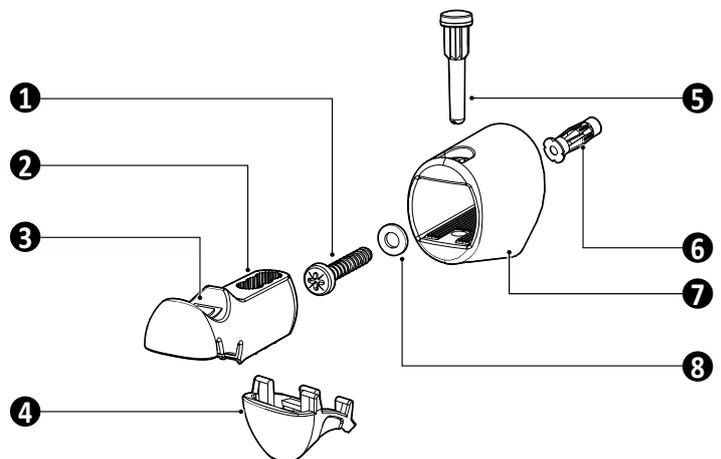
IMPORTANT : adaptez le type de cheville à la nature de la cloison (Vis et chevilles non fournies : vis Ø 6mm max).



Visionnez notre vidéo sur l'installation des Pattes de fixation brevetées en scannant le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone.

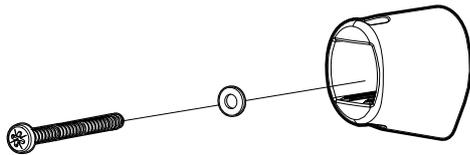
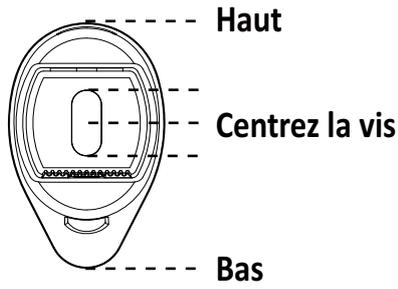


• Descriptif des pattes de fixation



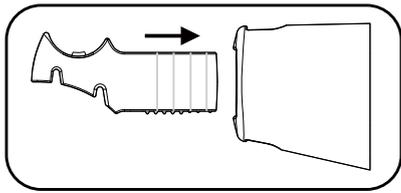
- ① Vis de fixation du support mural Ø 6mm max (non fournie)
- ② Support
- ③ Dôme amortisseur compensateur
- ④ Pièce de verrouillage
- ⑤ Goupille
- ⑥ Cheville (non fournie) - **Important :** adaptez le type de cheville à la nature de la cloison (ex : placoplâtre)
- ⑦ Support mural
- ⑧ Rondelle

1- Montage des 4 supports muraux brevetés

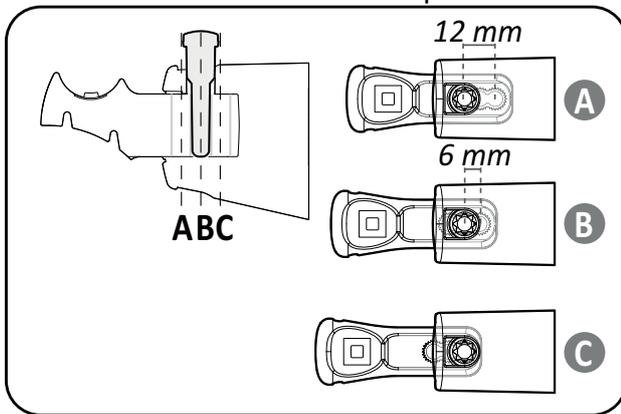


2- Insertion, réglage en profondeur et orientation des supports

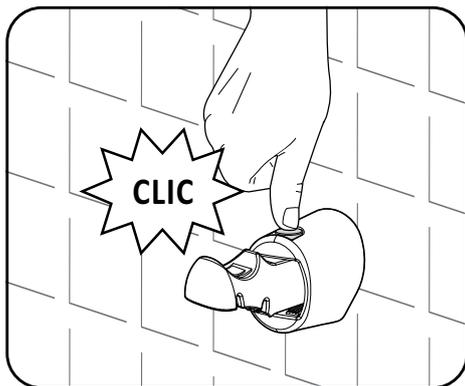
1- Insertion



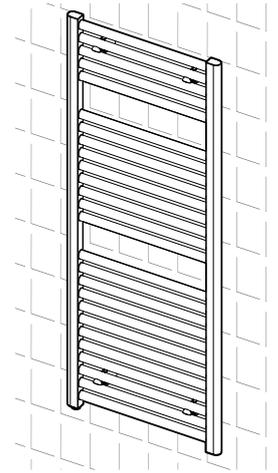
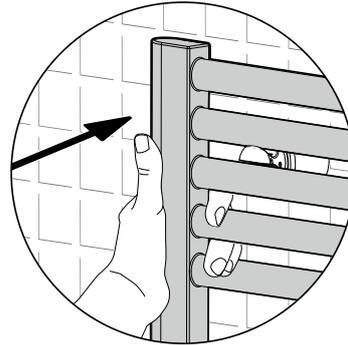
2- Réglage de la profondeur



3- Verrouillage



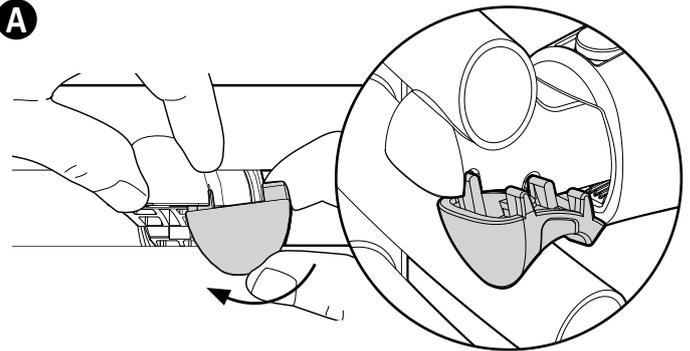
3- Mise en place du sèche-serviettes droit sur les pattes de fixation



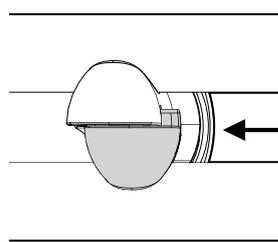
4- Verrouillage des supports

Insérez les pièces de verrouillage (1 par support) en veillant à bien positionner les crans dans les 2 rainures situées au dessous de la tête du support mobile.

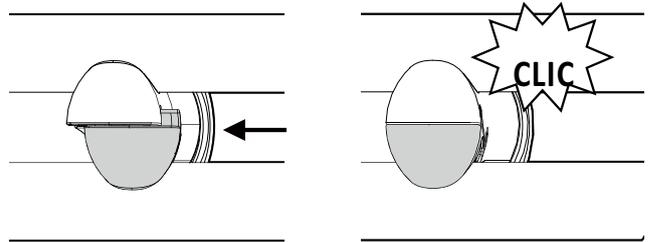
A



B



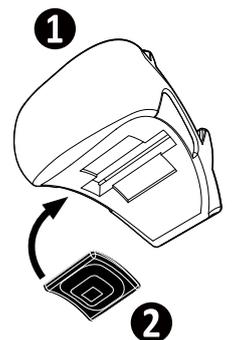
C



IMPORTANT :

Chaque pièce de verrouillage (1) peut être équipée d'un petit dôme en silicone translucide (2). Ce dôme sert à compenser les tolérances d'assemblage et de montage.

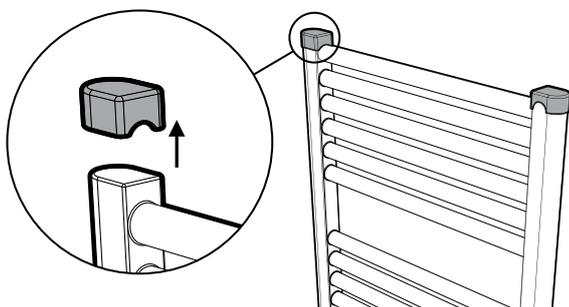
Si le montage n'est pas assez serré, vous pouvez ajouter le 2ème dôme silicone inférieur fourni.



IMPORTANT :

Avant la mise en chauffe, il est impératif de retirer les capuchons de protection situés aux extrémités du sèche-serviettes.

En effet, ces derniers sont exclusivement destinés à protéger les angles de l'appareil durant le transport.



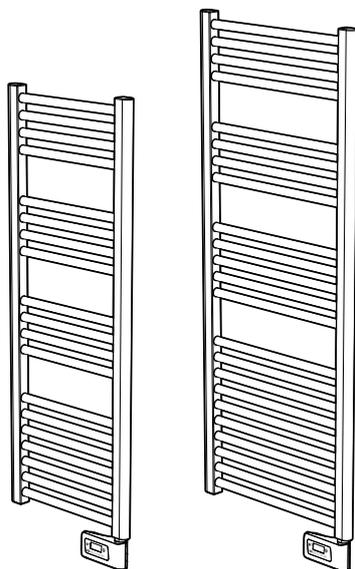
PRÉSENTATION

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous vous félicitons d'avoir choisi notre produit.

Notre gamme de sèche-serviettes électriques à fluide caloporteur à commandes digitales au design novateur et discret a été conçue et développée pour vous apporter le confort d'un chauffage central à eau chaude sans aucun entretien et d'importantes économies d'énergie grâce au Pack + : votre sèche-serviettes NEOMITIS est un concentré de technologies mises au service de votre confort et de la baisse de vos consommations, qualité de la régulation PID (stabilité), détection d'ouverture de fenêtre, programmation hebdomadaire.

L'ensemble de ses caractéristiques lui ont permis d'obtenir un haut niveau de certification NF : NF Performance ***.

Dans le neuf ou dans la rénovation, nos sèche-serviettes vous apporteront confort et satisfaction !



LES AVANTAGES

- Une gamme de sèche-serviettes droits adaptée à la dimension de votre salle de bains :

3 puissances : 300W, 500W et 700W.

4 hauteurs : 730, 940, 1150 et 1318 mm.

2 largeurs : 400 et 508 mm.

* Voir tableau page 21.

- Design sobre et soigné : les sèche-serviettes sont équipés de tubes de 22mm de diamètre qui leur confèrent un aspect robuste et professionnel tout en réservant un design harmonieux et épuré.

- Thinaé Slim a spécialement été conçu pour répondre aux contraintes d'agencement. De faible largeur, il s'intégrera aisément dans les salles de bains en laissant un maximum d'espace pour l'ameublement et la décoration.

- Régulation électronique "intelligente" : elle assure toute l'année le maintien d'une température stable et précise dans votre salle de bains.

- Visualisation de la consigne de régulation dans tous les modes.

- Aide aux malvoyants : la touche  est en relief pour être facilement repérable au toucher. L'appareil est doté de bips sonores indiquant le passage de la fonction Veille du chauffage à un mode de fonctionnement actif.

- Le Boost : Réglable jusqu'à 90 minutes par pas de 10 minutes, accélère la mise en chauffe de la salle de bains et permet le séchage rapide de linge ou de serviettes humides.

- Les fonctionnalités du Pack +, des économies d'énergie assurées !

- Jauge de consommation d'énergie : Indication automatique du niveau de consommation d'énergie en fonction de la consigne de température.

- Indication de consommation d'énergie : Affichage de la quantité d'énergie consommée estimée en kWh depuis 24h ou depuis la dernière remise à 0 du compteur d'énergie.

- Détection d'ouverture de fenêtre : Passage automatique en mode Hors-gel lorsqu'une chute significative de température est détectée.

- Programmation hebdomadaire et journalière : Vous avez la possibilité pour chaque jour de la semaine, d'affecter 5 programmes préenregistrés (P1, P2, P3, Confort permanent, Éco permanent).

- Sécurité enfants : verrouillage clavier, rendant impossible toute modification involontaire.

- Sécurités spéciales logements locatifs sociaux ou privés :

- Limites de la plage de réglage de la température de consigne Confort.

- Verrouillage par code PIN des réglages réservés aux professionnels.

- Sécurités anti-surchauffe :

- Le thermoplongeur est équipé d'une double sécurité :

- Sécurité niveau 1 : un thermostat intégré protège le sèche-serviettes contre tout surchauffe temporaire ;

- Sécurité niveau 2 : un thermofusible intégré se déclenche si la surchauffe se prolonge au-delà de la température limite autorisée.

- Limite de température ambiante en cas de Boost : Lorsque le Boost est activé, le sèche-serviettes doit chauffer la pièce jusqu'à une limite de température ambiante. Lorsqu'elle est atteinte, le Boost s'arrête automatiquement.

- Mémoire active : Sauvegarde permanente des réglages et de la programmation, sauvegarde de 3h de la date et heure courantes.

- Innovation : 4 pattes de fixation brevetées :

- Design innovant, blanches et discrètes.

- Rapidité d'installation : 3 fois moins de vis qu'une installation standard.

- Facile à installer, le sèche-serviettes est maintenu par les pattes avant verrouillage.

- Réglage de la profondeur idéal en rénovation.

- Résistance mécanique, haute résistance au poids et à la chaleur.

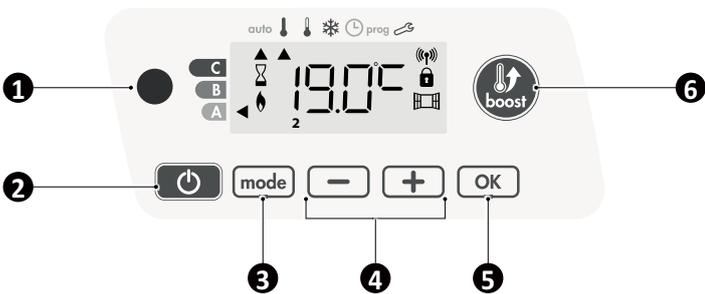
- Télécommande infrarouge en option (vendue séparément) : livrée avec un socle mural, elle permet de piloter à distance Thinaé.

- Patères en option (vendues séparément) : Deux patères ergonomiques montées sur le sèche-serviettes vous permettront de suspendre peignoirs et serviettes en toute simplicité.

▶ FONCTIONNEMENT

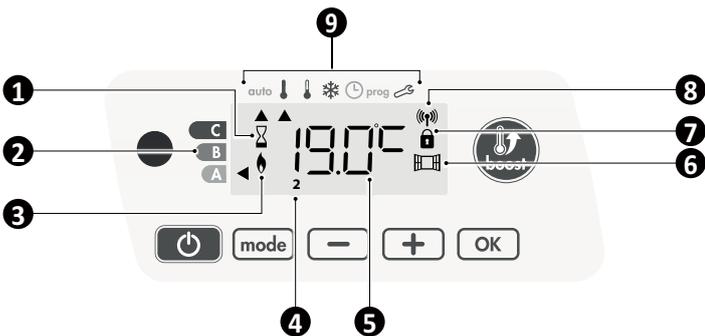
SYNOPTIQUE

• Synoptique des touches



- 1 Récepteur Infrarouge
- 2 Fonctions mise en marche/Veille du chauffage
- 3 Sélection des modes
- 4 Touches -/+
- 5 Réglages températures, heures, jours et programmes
- 6 Touche de validation OK
- 6 Touche Boost

• Synoptique des indicateurs



- 1 Boost activé
- 2 Jauge de consommation d'énergie
- 3 Témoin de chauffe
- 4 Jours de la semaine (1 = Lundi ... 7= Dimanche)
- 5 Affichage de la température souhaitée
- 6 Ouverture de fenêtre détectée
- 7 Clavier verrouillé
- 8 Témoin d'émission radio
- 9 Modes de fonctionnement :
 - auto Mode Auto
 - ! Mode Confort
 - ! Mode Éco
 - * Mode Hors-gel
 - 🕒 Mode mise à l'heure et réglage du jour
 - prog Mode Programmation
 - 🔧 Réglages

Important : En mode Auto, Confort, Éco et Veille du chauffage, au bout de 20 secondes et sans action sur les touches, le rétro-éclairage s'éteint automatiquement. Il sera nécessaire de le réactiver par un appui sur l'une des touches du clavier avant de procéder à un réglage.



Remarque

Avant tout réglage, assurez-vous que le clavier soit bien déverrouillé (voir page 10).

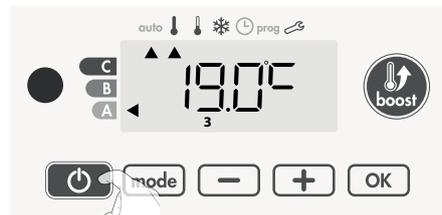
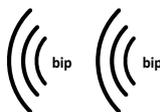


FONCTIONS MISE EN MARCHÉ /VEILLE DU CHAUFFAGE



Fonction Mise en marche

Appuyez sur la touche pour mettre l'appareil en fonctionnement, en mode Auto, les modes auto et confort sont sélectionnés et la température pré réglée apparaît.



Aide aux malvoyants : indications sonores

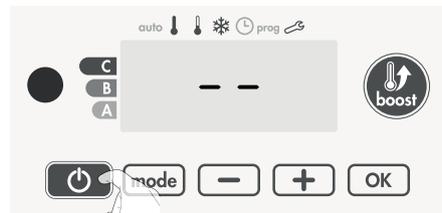
L'appareil émet 2 bips successifs courts pour signaler qu'il est en mode Automatique.



Fonction mise en Veille du chauffage

Cette fonction permet d'arrêter le chauffage, en été par exemple.

Appuyez sur la touche pour mettre l'appareil en veille du chauffage.



Aide aux malvoyants : Indications sonores

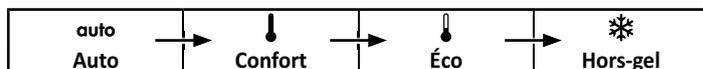
L'appareil émet 1 bip court pour signaler qu'il se met en Veille du chauffage.

SÉLECTION D'UN MODE DE FONCTIONNEMENT

La touche vous permet de sélectionner un mode de fonctionnement adapté à vos besoins en fonction des saisons et des périodes d'occupation. Par appuis successifs sur la touche choisissez le mode souhaité.



Schéma d'enchaînement des modes :



Description du mode	Affichage
---------------------	-----------

<ul style="list-style-type: none"> • auto Mode Auto <p>En mode Automatique, l'appareil assurera automatiquement le passage en mode Confort ou Éco selon la programmation établie.</p>	
---	--

3 cas en fonction de votre installation :

1 Programmation intégrée

Vous souhaitez programmer votre appareil afin qu'il exécute les consignes Confort et Éco en fonction des plages horaires établies (voir chapitre Programmation hebdomadaire et journalière intégrée page 10).

2 Programmation par fil pilote

Vous ne souhaitez pas utiliser la programmation intégrée, l'appareil est configuré en Confort permanent sur les 7 jours de la semaine, vous n'avez rien à modifier. Le fil pilote sera pris en compte **en mode Auto uniquement** et votre appareil fonctionnera automatiquement selon les programmes établis par le programmeur ou le gestionnaire d'énergie (voir chapitre Informations sur la commande à distance par fil pilote page 13).

Description du mode

Affichage

3 Sans programmation

En l'absence de programmation intégrée ou de commande par fil pilote, votre appareil est programmé en usine pour fonctionner en Confort permanent, les 7 jours de la semaine.

• Mode Confort

Mode Confort permanent, l'appareil fonctionne 24h/24h à la température réglée (par exemple 19°C). Le niveau de température Confort est réglable par l'utilisateur (voir chapitre réglage de la température Confort page 10).



• Mode Éco

Mode Économique, correspond à la température Confort moins 3,5°C. Ceci permet de faire un abaissement sans dérégler la température Confort. Activez ce mode pour des absences de courte durée (entre 2h et 24h) et pendant la nuit.



• Mode Hors-gel

Mode protection Hors-gel, permet de sécuriser les installations d'un logement contre le gel en maintenant une température permanente de 7°C. Activez ce mode pour des absences prolongées (plus de cinq jours).



Réglages usine Voir pages 16 et 18.

BOOST

Important : le mode Boost peut être activé à tout moment, quel que soit le mode de fonctionnement en cours (Auto, Confort, Éco ou Hors-gel).

Pour activer le mode Boost, appuyez sur la touche , la consigne de température est montée au maximum pendant le temps demandé. 60 minutes clignotent par défaut.

- Premier appui = Boost.

Lors de la 1^{ère} minute : Le témoin de chauffe et le voyant Boost s'affichent, le décompte de la durée clignote.



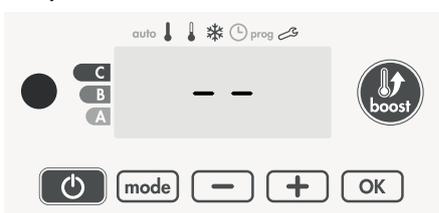
Durant la 1^{ère} minute, vous avez la possibilité de modifier la durée du Boost de 0 à la durée maximale autorisée du Boost telle que définie lors des réglages Utilisateur (voir page 16 pour plus de détails) par intervalle de 5 minutes (ou plus rapidement par appui supérieur à 2 secondes) par appui sur  et . Cette modification sera sauvegardée et effective pour les prochains Boost.

Après 1 minute, le décompte du Boost commence et le temps s'écoule, minute par minute.

Remarque : Au-delà d'une minute, vous pouvez modifier provisoirement la durée : elle ne sera valable que pour ce Boost actif et donc non récurrente.

Le Boost peut s'arrêter pour 2 raisons différentes :

- Un ordre "arrêt du chauffage" a été émis par votre gestionnaire d'énergie par le biais du fil pilote :



L'appareil s'arrête, -- s'affiche. L'indicateur de mode se positionne sous **auto**. Lorsque l'ordre Confort sera émis, l'appareil sera réactivé jusqu'à la fin du décompte.

- Si la température ambiante atteint la température maximum du Boost pendant le décompte :



L'appareil ne chauffe plus la pièce mais le mode Boost est toujours actif : le décompte est toujours affiché, le symbole boost et le témoin de chauffe clignotent. Lorsque la température descendra au dessous de la température maximum autorisée, le Boost sera réactivé jusqu'à la fin du décompte.

- Second appui = annulation du Boost.

L'indicateur de mode se repositionne sous le mode précédemment actif et la température de consigne s'affiche.

PACK + : JAUGE DE CONSOMMATION, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) recommande un réglage de la température de consigne en mode Confort, inférieur ou égal à 19°C.

Dans l'afficheur, un sélecteur indique le niveau de consommation d'énergie en se positionnant automatiquement en face d'une couleur : rouge, orange ou vert.

Ainsi, en fonction de la température de consigne réglée, vous pouvez désormais situer votre niveau de consommation d'énergie par rapport aux recommandations de l'ADEME. Plus la température de consigne augmente, plus la consommation sera élevée.

La jauge apparaît dans les modes Auto, Confort, Éco et Hors-gel, quel que soit le niveau de température.

<p>C - Couleur rouge Niveau de température élevé : il est conseillé de réduire la température de consigne de manière significative.</p>	<p>Consigne > 22°C Lorsque la température de consigne est supérieure à 22°C</p>	
<p>B - Couleur orange Niveau de température moyen : il est conseillé de réduire légèrement la température de consigne.</p>	<p>19°C < Consigne ≤ 22°C Lorsque la température de consigne est supérieure à 19°C et inférieure ou égale à 22°C</p>	
<p>A - Couleur verte Niveau de température idéal.</p>	<p>Consigne ≤ 19°C Lorsque la température de consigne est inférieure ou égale à 19°C</p>	

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE CONFORT

Le réglage de la température Confort est accessible uniquement depuis les modes Auto et Confort. Elle est pré-réglée à 19°C.

A l'aide de et vous pouvez régler la température de 7°C à 30°C par intervalle de 0,5°C.



Note: il est possible de limiter cette plage de réglage de la température, voir page 15, sous-chapitre Limitation de la température Confort.

PACK + : INDICATION DE CONSOMMATION CUMULÉE EN KWH, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Il vous est possible de voir l'estimation de l'énergie en kWh consommée par l'appareil depuis la dernière remise à zéro du compteur d'énergie.

● Visualisation de la consommation d'énergie estimée

Pour voir cette estimation, à partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, appuyez sur .



Pour sortir du mode de visualisation de la consommation : appuyez sur ou , l'appareil retourne automatiquement au mode précédemment actif.

● Remise à zéro du compteur d'énergie

Pour remettre le compteur à zéro, à partir du mode Auto, Confort, Eco ou Hors-gel, procédez comme suit.

- 1- Appuyez sur .
- 2- Effectuez un appui simultané sur et supérieur à 5 secondes.
Pour sortir du mode de remise à zéro du compteur d'énergie : appuyez sur ou , l'appareil retourne automatiquement au mode précédemment actif.

SÉCURITÉ ENFANTS, VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE DU CLAVIER

● Verrouillage du clavier

Pour verrouiller le clavier, vous devez maintenir les touches et appuyées simultanément pendant 5 secondes. Le symbole cadenas apparaît sur l'écran, le clavier est bien verrouillé.



● Déverrouillage du clavier

Pour déverrouiller le clavier, vous devez maintenir les touches et appuyées simultanément, une nouvelle fois pendant 5 secondes. Le symbole cadenas disparaît de l'écran, le clavier est bien déverrouillé.

Important : Lorsque le clavier est verrouillé seule la touche reste active.

Si l'appareil est mis en Veille du chauffage alors que le clavier est verrouillé, il sera nécessaire de le déverrouiller à la prochaine mise en route pour pouvoir accéder aux réglages.



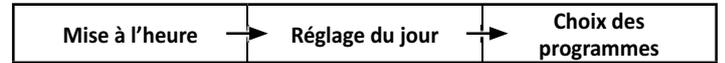
PACK + : PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE ET JOURNALIÈRE INTÉGRÉE, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Dans ce mode, il vous est offert la possibilité de programmer votre appareil en affectant 1 des 5 programmes proposés à chaque jour de la semaine.

● Accès à la programmation

À partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, appuyez sur pendant 5 secondes pour entrer dans le mode programmation.

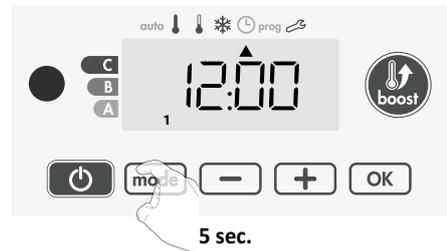
Schéma d'enchaînement des réglages :



● Mise à l'heure et réglage du jour

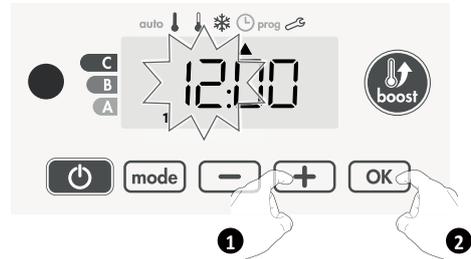
Dans ce mode, vous pouvez régler l'heure et le jour afin de programmer votre appareil selon votre convenance.

- 1- À partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, appuyez sur pendant 5 secondes.
Le curseur se positionne sur le mode Mise à l'heure et réglage du jour.

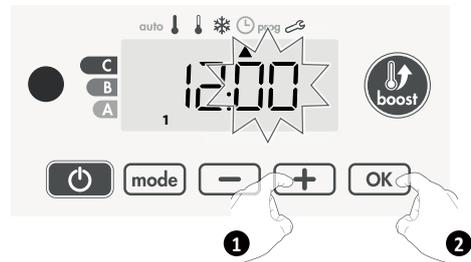


5 sec.

- 2- Réglez avec ou . Les deux chiffres de l'heure clignotent. Pour faire défiler rapidement les heures, maintenez appuyé ou . Validez en appuyant sur .



- 3- Les deux chiffres des minutes clignotent. Réglez les minutes avec ou . Validez en appuyant sur .



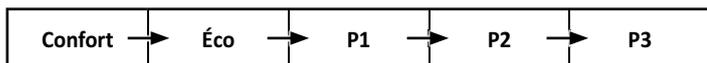
- 4- Le chiffre 1 représente le Lundi. Réglez le jour avec ou . Validez en appuyant sur .



5- Pour modifier et/ou affecter des programmes appuyez sur **[mode]**. Pour sortir du mode Mise à l'heure et réglage du jour, appuyez 3 fois sur **[mode]**.

● Choix des programmes

Schéma d'enchaînement des programmes :



Le produit est livré par défaut en Confort permanent pour tous les jours de la semaine.

● Présentation des programmes

- **Confort** : votre appareil fonctionne en Confort permanent pour les 24h de la journée sélectionnée.

Note : Vous pouvez régler la température de consigne Confort (voir réglage de la température Confort page 10).

- **Éco** : votre appareil fonctionne en Éco permanent pour les 24h de la journée sélectionnée.

Note : Vous pouvez régler le niveau d'abaissement Éco (voir Réglage du niveau d'abaissement Éco page 15).

- **P1** : votre appareil fonctionne en mode Confort de 6h à 22h (Éco de 22h à 6h).

- **P2** : votre appareil fonctionne en mode Confort de 6h à 9h et de 16h à 22h (Éco de 9h à 16h et de 22h à 6h).

- **P3** : votre appareil fonctionne en mode Confort de 6h à 8h, de 12h à 14h et de 18h à 23h (Éco de 23h à 6h, de 8h à 12h et de 14h à 18h).

● Modifications éventuelles des programmes

Si les horaires par défaut de P1, P2 et P3 ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de les modifier.

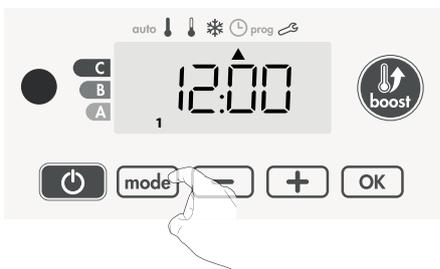
Modification de P1, P2 ou P3.

Si vous modifiez les horaires de P1, P2 et P3, les horaires sont modifiés pour tous les jours de la semaine où P1, P2 et P3 sont affectés.

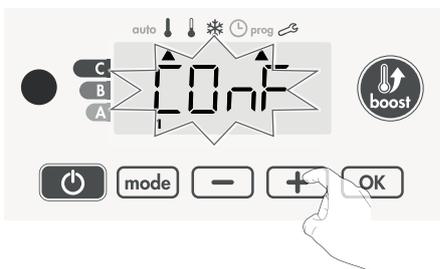
1- Si vous venez de régler l'heure et le jour, passez directement à l'étape 2.

Si vous êtes en mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, appuyez sur **[mode]** pendant 5 secondes.

Une fois le curseur positionné sous le symbole mise à l'heure ⌚, effectuez un nouvel appui court sur **[mode]**.

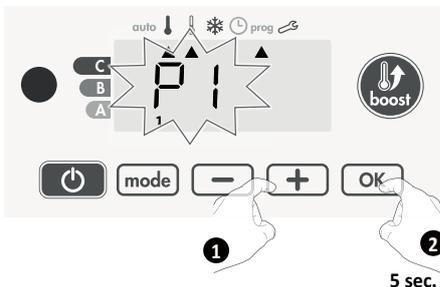


2- Appuyez sur **[−]** ou **[+]**. Le curseur se positionne sous prog.



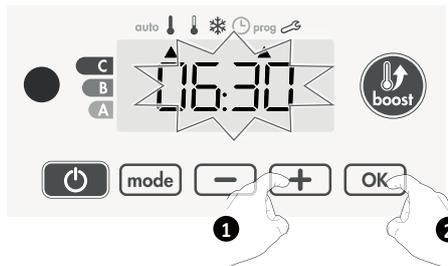
3- Avec **[−]** ou **[+]**, choisissez P1.

P1 clignote. Pour modifier, maintenez la touche **[OK]** appuyée pendant 5 secondes.



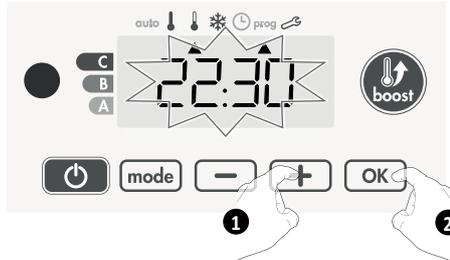
4- L'heure de départ de P1 (par défaut 6h) clignote.

Avec **[−]** ou **[+]**, vous pouvez modifier cet horaire par intervalle de 30 minutes.



Validez en appuyant sur **[OK]**.

5- L'heure de fin de P1 (par défaut 22h) clignote. Avec **[−]** ou **[+]**, vous pouvez modifier cet horaire par intervalle de 30 minutes.



Validez en appuyant sur **[OK]**.

6- Appuyez successivement sur **[mode]** pour sortir du mode Programmation et retourner au mode Auto.

Remarque : sans action sur les touches, le retour sur le mode Auto se fait automatiquement au bout de quelques minutes.

● Choix et affectation des programmes

Informations préalables :

Zone afficheur



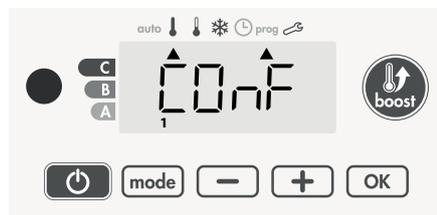
Correspondance des jours/chiffres

Lundi	1
Mardi	2
Mercredi	3
Judi	4
Vendredi	5
Samedi	6
Dimanche	7

1- Si vous venez de régler l'heure et le jour, le curseur se positionne automatiquement sous PROG.

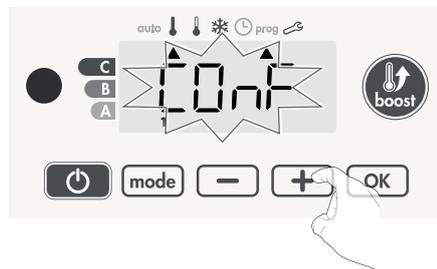
Si vous êtes en mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, appuyez 5 secondes sur **[mode]**. Une fois le curseur positionné sous le symbole mise à l'heure ⌚, effectuez un nouvel appui court sur **[mode]**.

Les jours de la semaine défilent avec le programme qui leur est affecté par défaut c'est à dire en Confort "CONF" tous les jours.

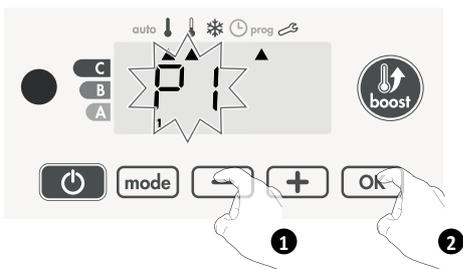


2- Appuyez sur **[−]** ou **[+]**.

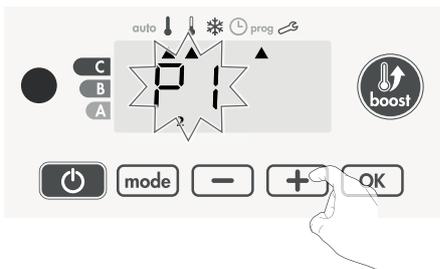
Le programme affecté pour le jour 1 (1=lundi ... 7=dimanche) clignote.



- 3- Choisissez le programme que vous désirez pour ce jour avec **-** ou **+**. Validez en appuyant sur **OK**.



- 4- Le programme affecté pour le 2ème jour (c'est à dire le mardi) clignote. Renouvelez l'opération décrite précédemment (paragraphe 3) pour chaque jour de la semaine.



- 5- Une fois la programmation des jours effectuée, validez en appuyant sur **OK**. Les jours de la semaine défilent successivement avec les programmes que vous leur avez affectés (P1, P2, P3, CONF ou ECO).

Pour sortir du mode Programmation et revenir au mode Auto, appuyez 2 fois sur **mode**.

● Vérification des programmes affectés

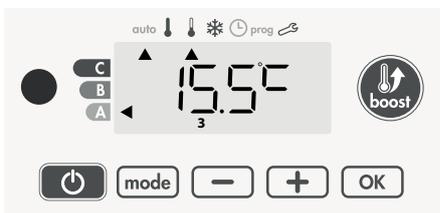
- A partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, appuyez sur **mode** pendant 5 secondes. Appuyez une 2ème fois sur **mode**, le programme de chaque jour de la semaine défile devant vous.
- Pour sortir de la visualisation des programmes, appuyez 2 fois sur **mode**.

● Dérogation manuelle et temporaire à un programme en cours

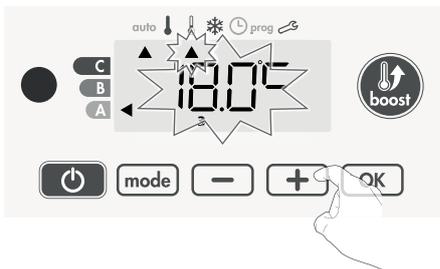
Cette fonction permet de modifier temporairement la consigne du mode Éco jusqu'au prochain changement programmé de température ou au passage à 00h00 de l'horloge.

Exemple :

- 1- L'appareil est en mode Auto, le programme en cours est Éco 15,5°C.



- 2- En appuyant sur **-** ou **+**, vous pouvez modifier temporairement la consigne de température à 18°C par exemple.



Note : Le curseur du mode de fonctionnement en cours, dans notre exemple Éco, clignote pendant toute la durée de la dérogation temporaire.

- 3- Cette modification s'annulera automatiquement au prochain changement de programme ou au passage à 00h00 de l'horloge.

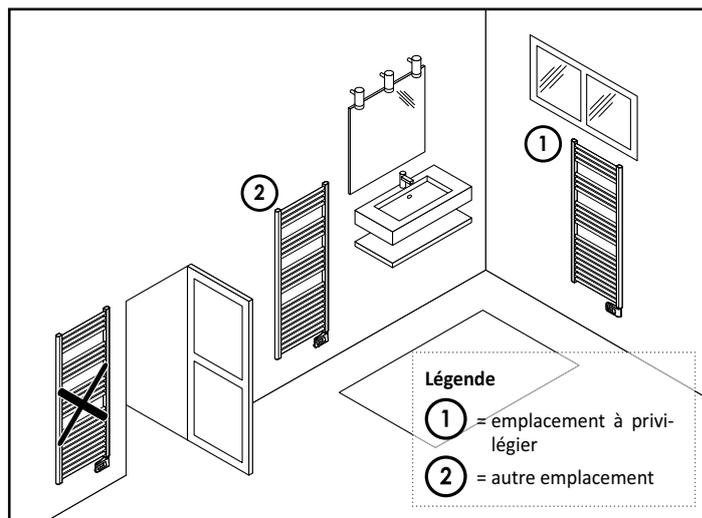


PACK + : DÉTECTION D'OUVERTURE DE FENÊTRE, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

● Informations importantes concernant la détection d'ouverture de fenêtre :

Important : La détection d'ouverture de fenêtre est sensible aux variations de température. L'appareil réagit donc aux ouvertures de fenêtre en fonction de différents paramètres : température de consigne réglée, chute et remontée de température dans la pièce, température extérieure, position de l'appareil dans la pièce...

Dans le cas d'installation d'un appareil à proximité d'une porte d'entrée, la détection d'ouverture de fenêtre pourrait être perturbée par les courants d'air occasionnés par les ouvertures de cette porte. Si cela pose problème, nous vous conseillons de désactiver le mode automatique de détection d'ouverture de fenêtre (voir page 17). Vous pouvez, en revanche, utiliser l'activation manuelle (voir ci-contre).



● Présentation

Cycle d'abaissement de température par mise en Hors-gel pendant l'aération d'une pièce par ouverture de fenêtre. La détection d'ouverture de fenêtre est possible à partir des modes Auto, Confort et Éco. Deux modes d'activation sont possibles :

- **Activation automatique**, le cycle d'abaissement de température est déclenché lorsque le sèche-serviettes détecte une variation de température.
- **Activation manuelle**, le cycle d'abaissement de température est déclenché par appui sur une touche.

● Activation automatique (activée par défaut)

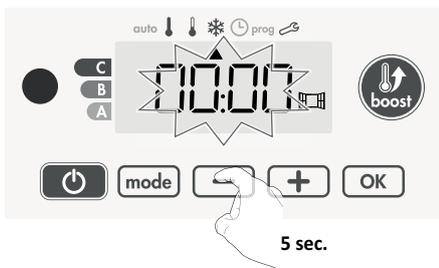
Pour désactiver ce mode, voir page 17.

L'appareil détecte une chute de température. L'ouverture d'une fenêtre, d'une porte donnant sur l'extérieur, peut occasionner cette chute de température.

Note : La différence entre la température de l'air provenant de l'extérieur et celle de l'intérieur doit occasionner une chute de température significative pour être perceptible par l'appareil. Cette détection de chute de température enclenche le passage en mode Hors-gel.

● Activation manuelle

Par un appui supérieur à 5 secondes sur , l'appareil passe en mode Hors-gel.



● Compteur de la durée de mise en Hors-gel

Lorsque l'appareil procède à un cycle d'abaissement de température par ouverture de fenêtre, un compteur de la durée de mise en Hors-gel apparaît sur l'écran pour visualiser la durée du cycle. Le compteur se remet automatiquement à zéro à la prochaine mise en Hors-gel par ouverture de fenêtre (activation automatique ou manuelle).

● Arrêt du cycle de mise en Hors-gel

Un appui sur une des touches du clavier interrompt le cycle de mise en Hors-gel.

Note : si une remontée en température suffisante est perçue, l'appareil peut retourner dans le mode d'origine (mode actif avant la détection d'ouverture de la fenêtre).

INFORMATIONS SUR LA COMMANDE À DISTANCE PAR FIL PILOTE

● Présentation

Votre appareil de chauffage peut être raccordé par le biais du fil pilote à un gestionnaire d'énergie externe (centrale de programmation, délesteur etc...). Dans ce cas, les ordres véhiculés sur le fil pilote ne sont pris en compte qu'en mode Auto exclusivement.

De façon générale, le fil pilote permet d'imposer de manière externe un abaissement de la consigne de température, combiné avec la programmation interne.

Si plusieurs demandes d'abaissement apparaissent simultanément, la priorité est donnée à la consigne de température la plus basse, permettant ainsi de maximiser les économies (voir informations sur les priorités des différents modes page 14).

Ci-dessous les différentes vues de l'afficheur pour chaque commande par fil pilote.



Fil pilote = **Confort**



Fil pilote = **Éco**
Confort - 3,5°C



Fil pilote = **Éco - 1**
Confort - 1°C



Fil pilote = **Éco - 2**
Confort - 2°C



Fil pilote = **Hors-gel**



Fil pilote = **Arrêt (Veille)**



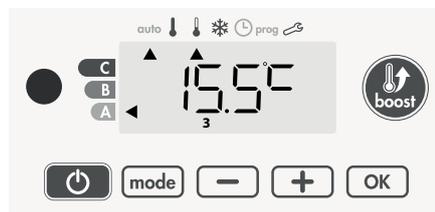
Fil pilote = **Boost**

● Dérogation à un ordre provenant d'un gestionnaire d'énergie par le fil pilote

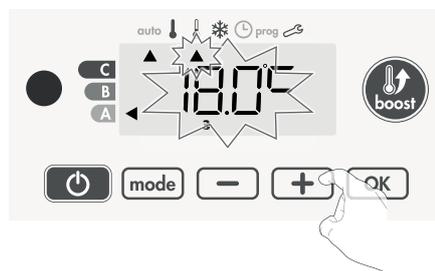
Cette fonction permet de modifier la température de consigne temporairement jusqu'au prochain ordre envoyé par la centrale ou au passage à 00h00 de l'horloge.

Exemple :

- 1- L'appareil est en mode Auto. La centrale de programmation envoie un ordre Éco 15,5°C.

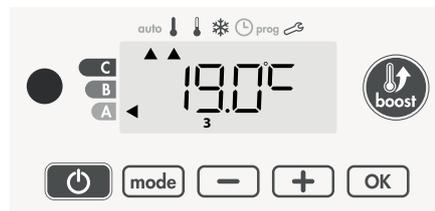


- 2- En appuyant sur  ou , vous pouvez modifier temporairement la consigne de température à 18°C par exemple.



Note : Le curseur du mode de fonctionnement en cours, dans notre exemple Éco, clignote pendant toute la durée de la dérogation temporaire.

- 3- Cette modification s'annulera automatiquement au prochain ordre envoyé par la centrale ou au passage à 00h00 de l'horloge.



INFORMATIONS SUR LES PRIORITÉS ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES

● Principe

En mode **Confort**, **Éco** et **Hors-gel**, seuls les ordres du détecteur d'ouverture de fenêtre seront pris en compte.

En mode **Auto**, l'appareil peut recevoir des ordres différents provenant :

- de la programmation hebdomadaire et journalière (ordres Confort ou Éco);
- du fil pilote 6 ordres, si celui-ci est raccordé à un gestionnaire d'énergie par exemple ;
- du détecteur d'ouverture de fenêtre.

D'une façon générale, c'est l'ordre reçu le plus bas qui l'emporte.

- En cas de détection d'ouverture de fenêtre, le passage en mode **Hors-gel** est prioritaire sauf si un ordre de délestage est présent sur le fil pilote.
- En cas de **Boost** programmé, l'enclenchement du **Boost** est prioritaire sur tous les ordres reçus sauf lorsque le fil pilote émet l'ordre arrêt (veille), l'appareil se met en veille du chauffage et le **Boost** n'est pas lancé.

● Exemples

Programmation hebdomadaire et journalière
+ Fil pilote 6 ordres
= **Confort**
= **Éco**

Programmation hebdomadaire et journalière
+ Fil pilote 6 ordres
+ Détecteur d'ouverture de fenêtre
= **Veille du chauffage**
= **Éco**
= **Arrêt (Veille)**
= **Hors-gel**



RÉGLAGES UTILISATEUR

ACCÈS

Vous accédez aux réglages utilisateur en 3 étapes.
A partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel :

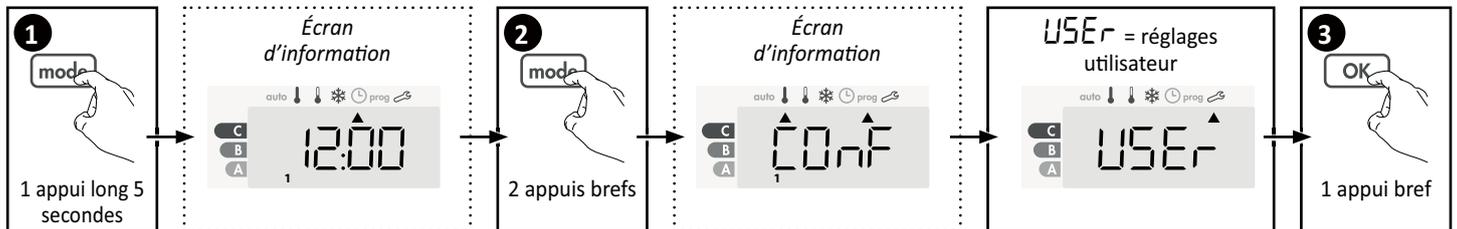


Schéma d'enchaînement des réglages :

Rétro-éclairage → Niveau d'abaissement Éco → Température de consigne Hors-gel → Limitation de la température de consigne Confort → Durée max. du Boost → Température ambiante maximum

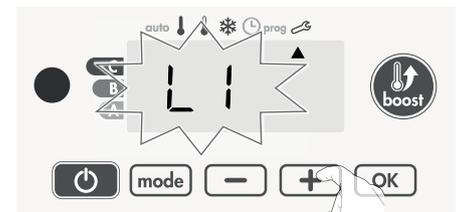
RÉGLAGE DU RÉTRO-ÉCLAIRAGE

1- Trois modes vous sont proposés :

- L1 = rétro-éclairage temporisé : l'écran s'allume lors d'un appui sur une touche.
- L2 = rétro-éclairage permanent : l'écran reste tout le temps allumé.
- L3 = dans cette version, l'appareil fonctionnera selon le mode L1.

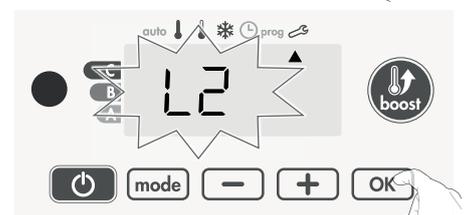
Le mode L3 est réglé par défaut.

Appuyez sur la touche **-** ou **+** pour afficher le réglage souhaité.



2- Pour valider et passer au réglage suivant, appuyez sur **OK**.

Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.

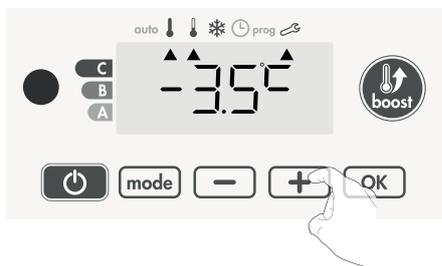


RÉGLAGE DU NIVEAU D'ABAISSEMENT ÉCO

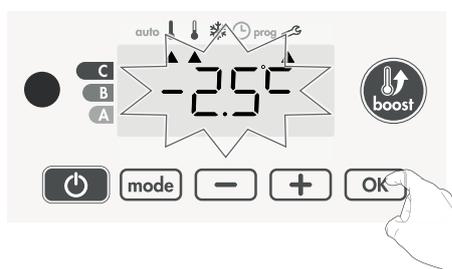
L'abaissement est pré-réglé à -3,5°C par rapport à la température de consigne Confort. Vous pouvez le faire varier de -1°C à -8°C par intervalle de 0,5°C.

Important : quel que soit le niveau d'abaissement réglé, la température de consigne Éco ne dépassera jamais les 19°C.

3- Appuyez sur **-** ou **+** pour afficher la valeur souhaitée.



4- Pour valider et passer au réglage suivant, appuyez sur **OK**.



Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE HORS-GEL

Votre appareil est pré-réglé à 7°C, vous pouvez faire varier la valeur de la consigne Hors-gel de 5°C à 15°C par intervalle de 0,5°C.

5- Appuyez sur **-** ou **+** pour afficher la valeur souhaitée.



6- Pour valider et passer au réglage suivant, appuyez sur **OK**.
Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.



PACK + : LIMITATION DE LA TEMPÉRATURE DE CONSIGNE CONFORT, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

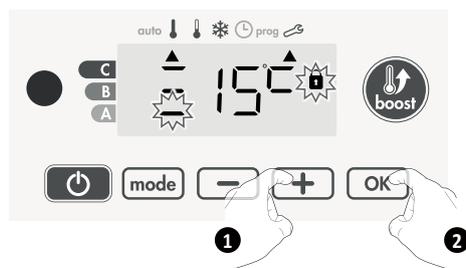
Vous pouvez limiter la plage de réglage de la température de consigne en mettant en place une butée maximale et/ou minimale empêchant toute modification au-delà de celle(s)-ci.

• Limitation de la température basse

Mise en place d'une butée minimale empêchant de baisser la température de consigne en dessous de celle-ci.

La butée minimale est pré-réglée à 7°C. Vous pouvez la faire varier de 7°C à 15°C par intervalle de 1°C.

7- Pour modifier la butée minimale, appuyez sur **-** ou **+** puis validez en appuyant sur **OK**.



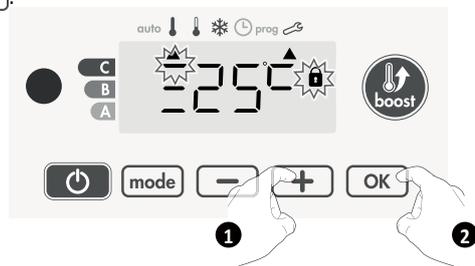
Si vous ne souhaitez pas la modifier, appuyez sur **OK** : l'appareil vous propose automatiquement de régler la butée maximale. Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.

• Limitation de la température haute

Mise en place d'une butée maximale empêchant d'augmenter la température de consigne au dessus de celle-ci.

La butée maximale est pré-réglée à 30°C. Vous pouvez la faire varier de 19°C à 30°C par intervalle de 1°C.

8- Pour modifier la température de consigne maximale, appuyez sur **-** ou **+**.



Appuyez sur la touche **OK** pour valider et passer au réglage suivant. Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.

RÉGLAGE DE LA DURÉE MAXIMALE DU BOOST AUTORISÉ

La durée maximale du Boost est pré-réglée à 60 minutes. Vous pouvez la faire varier de 30 à 90 minutes par intervalle de 30 minutes.

9- Les témoins de chauffe et du Boost s'affichent et la durée pré-réglée à 60 minutes clignote.



10- Appuyez sur **-** ou **+** pour afficher la durée souhaitée.



11- Pour valider et passer automatiquement au réglage suivant, appuyez sur **OK**.

Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.

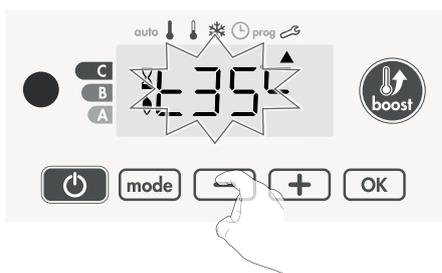


RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE MAXIMUM AMBIANTE POUR L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU BOOST

Lorsque le Boost est activé, l'appareil doit chauffer la pièce jusqu'à une limite de température : la température maximale ambiante. Lorsqu'elle est atteinte, le Boost s'arrête automatiquement. Elle est préréglée à 35°C, vous pouvez la faire varier de 25°C à 39°C par intervalle de 1°C.

Les témoins de chauffe et du Boost s'affichent et la température maximale clignote.

12- Vous pouvez régler la température maximale du Boost par appuis successifs sur **-** ou **+** de 25°C à 39°C par intervalle de 1°C.

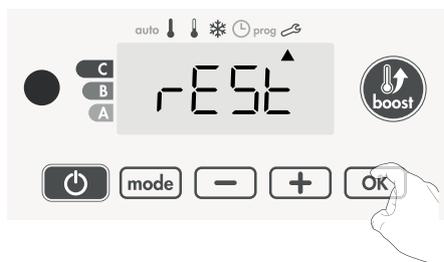


13- Pour valider et passer automatiquement au réglage suivant, appuyez sur **OK**. Pour sortir des réglages utilisateur, appuyez 2 fois sur **mode**.

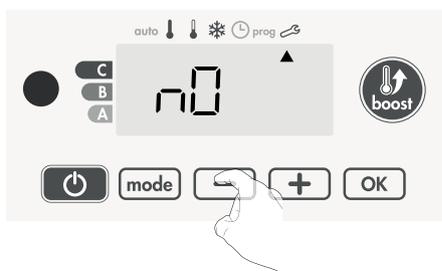
RETOUR AUX RÉGLAGES USINE

Pour réinitialiser les paramètres de fonctionnement, procédez dans l'ordre suivant :

1- A partir du réglage de la température maximum ambiante pour l'arrêt automatique du Boost, appuyez sur **OK**. **REST** s'affiche 1 seconde.

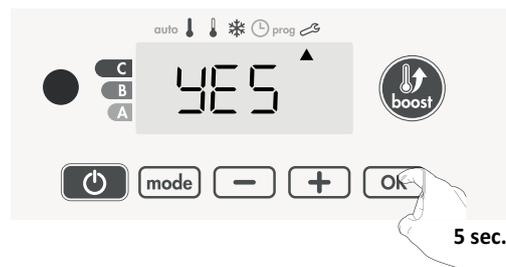


2- **NO** s'affiche. Appuyez sur **-** ou **+** pour sélectionner **YES**.



YES = Réinitialisation des réglages usine
NO = Réglages usine non réinitialisés

3- Appuyez 5 secondes sur **OK**. L'appareil retourne dans sa configuration d'origine et revient automatiquement à l'écran d'accueil des réglages utilisateur.



Les valeurs usine suivantes seront alors effectives :

Paramètres	Valeurs usine
Fonctionnement	
Consigne de température Confort	19°C
Durée du Boost	60 min.
Verrouillage clavier	Désactivé
Réglages utilisateur	
Rétro-éclairage	L3
Niveau d'abaissement Éco	-3,5°C
Température de consigne Hors-gel	7°C
Limitation basse de la température Confort	7°C
Limitation haute de la température Confort	30°C
Durée maximale du Boost autorisée	60 min.
Température maximum ambiante pour l'arrêt automatique du Boost	35°C

Appuyez sur **mode** pour sortir des réglages utilisateur.



RÉGLAGES INSTALLATEUR

ACCÈS

Vous accédez aux réglages installateur en 4 étapes.
A partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel :

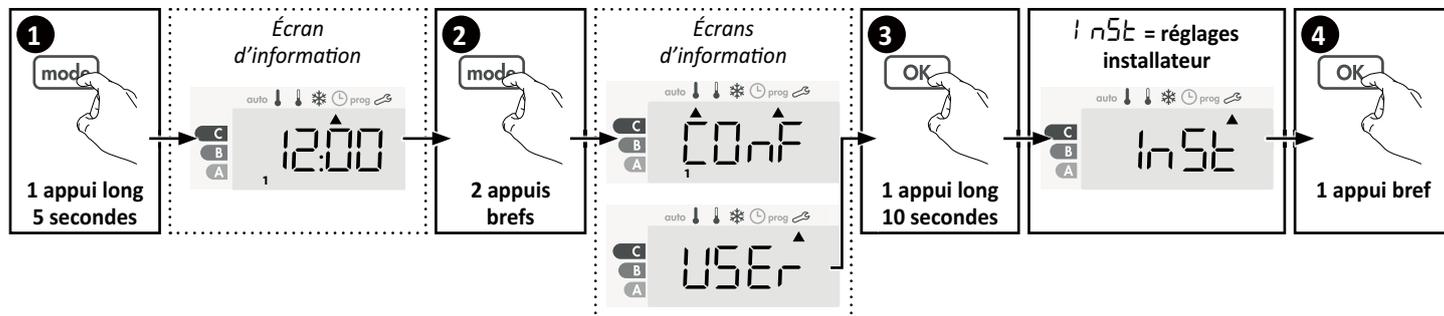


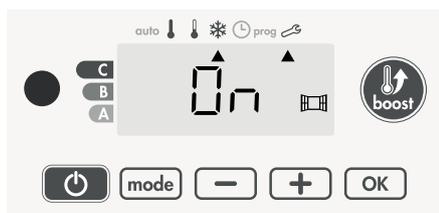
Schéma d'enchaînement des réglages :

Détection automatique d'ouverture de fenêtre → Code PIN de verrouillage → Retour aux réglages usine

PARAMÉTRAGE DU MODE DE DÉTECTION

● Détection d'ouverture de fenêtre, activation/désactivation du mode automatique

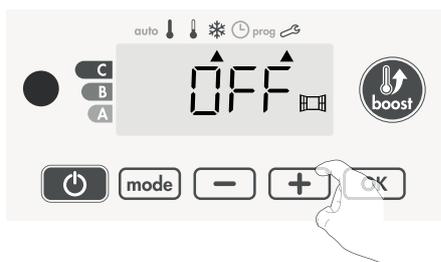
Le mode automatique de détection d'ouverture de fenêtre est activé par défaut.



1- Appuyez sur **[-]** ou **[+]**.

ON = mode automatique activé.

OFF = mode automatique désactivé.



2- Appuyez sur **[OK]** pour valider et passer au réglage suivant. Pour sortir des réglages installateur, appuyez 3 fois sur **[mode]**.

CODE PIN DE VERROUILLAGE

● Présentation

Votre appareil de chauffage est protégé par un code de sécurité contre toute utilisation non autorisée. Le code PIN (Personal Identity Number - numéro d'identification personnel) est un code à quatre chiffres personnalisable qui, lorsqu'il est activé, interdit l'accès aux réglages suivants :

- Sélection du mode Confort : Accès au mode Confort interdit, seuls les modes Auto, Éco et Hors-gel sont accessibles.
- Modification des butées minimale et maximale de la plage de consigne Confort (la modification de la température Confort n'est donc pas possible en dehors de la plage de réglage autorisée).

- Modification de la programmation.
- Paramétrage de la détection d'ouverture de fenêtre.
- Réglage du niveau d'abaissement Éco.
- Réglage de la température de consigne Hors-gel.

Lors de la première utilisation de la protection "verrouillage par code PIN", 3 étapes importantes sont nécessaires :

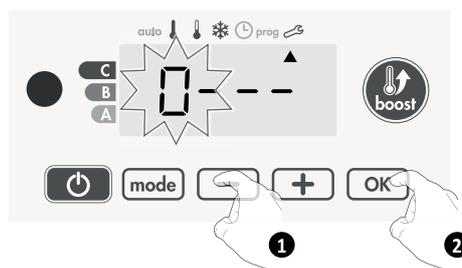
- 1- **Initialisation du code PIN**, saisir le code PIN par défaut (0000) pour accéder à la fonction.
- 2- **Activation du code PIN** pour verrouiller les réglages qui seront protégés par code PIN.
- 3- **Personnalisation du code PIN**, remplacer (0000) par son code personnalisé à quatre chiffres.

● Initialisation du code PIN

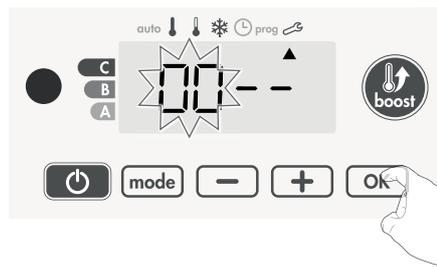
Par défaut, le code PIN n'est pas activé. **OFF** apparaît sur l'afficheur.

1- Le code PIN enregistré par défaut est 0000.

A l'aide de **[-]** ou **[+]** sélectionnez le chiffre 0. Celui-ci clignote, validez en appuyant sur **[OK]**.



2- Pour les chiffres restants, sélectionnez le chiffre 0 par appui sur **[OK]**. Lorsque 0000 s'affiche, appuyez une nouvelle fois sur **[OK]** pour valider.



Le code PIN est initialisé, l'appareil vous propose automatiquement le réglage suivant : activation du code PIN.

● Activation/Désactivation du code PIN

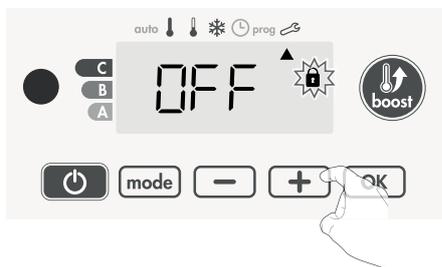
1- **OFF** apparaît sur l'afficheur.

Appuyez sur **-** ou **+** pour activer le code PIN.

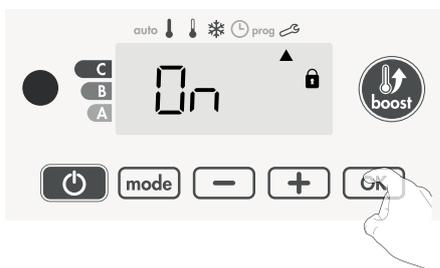
On apparaît sur l'afficheur.

On = code PIN activé

OFF = code PIN désactivé



2- Appuyez sur **OK** pour valider et revenir à l'écran d'accueil des réglages installateur.



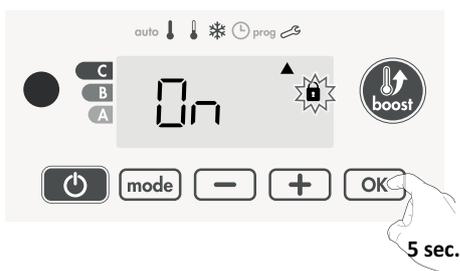
Le code PIN est désormais activé. Toute modification des réglages listés dans "Présentation" est impossible.

● Personnalisation du code PIN

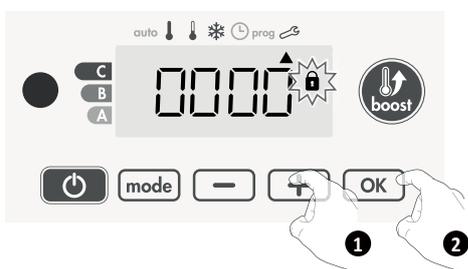
Si vous venez d'activer le code PIN, suivez les étapes décrites ci-dessous.

Sinon, vous devez reproduire les étapes 1 et 2 d'initialisation ainsi que les étapes 1 et 2 d'activation avant de le personnaliser. En effet, la personnalisation ne peut être faite qu'après avoir initialisé et activé le code PIN.

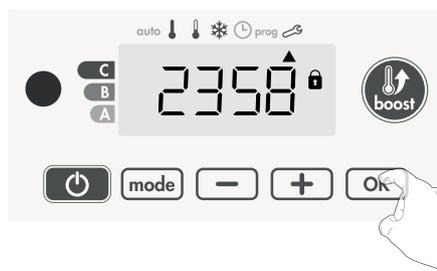
1- Lorsque **On** s'affiche, appuyez sur **OK** pendant au moins 5 secondes.



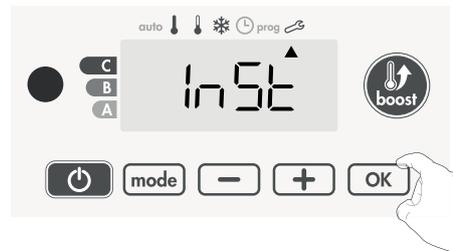
2- Le code 0000 s'affiche et le 1^{er} chiffre clignote. A l'aide de **-** ou **+**, sélectionnez le chiffre souhaité puis appuyez sur **OK** pour le valider. Procédez de la même manière pour les 3 chiffres restants.



3- Appuyez sur **OK** pour valider. Le nouveau code est désormais enregistré.



4- Appuyez sur **OK** une nouvelle fois pour sortir du mode de paramétrage du code PIN et revenir à l'écran d'accueil des réglages installateur.

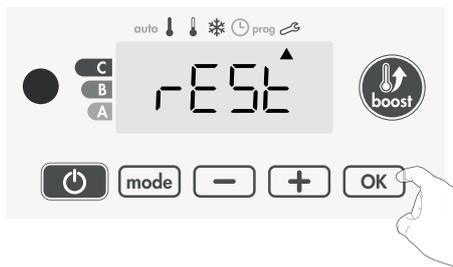


Appuyez 2 fois sur **mode** pour sortir des réglages installateur.

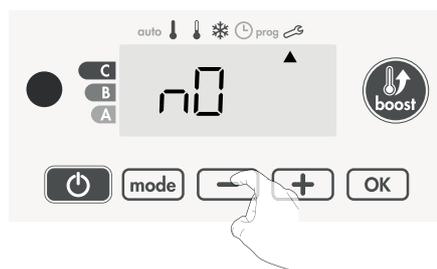
RETOUR AUX RÉGLAGES USINE

Si la protection par Code PIN est désactivée, vous pouvez remettre les paramètres utilisateurs et installateurs à leur valeur d'origine.

1- A partir du réglage du code PIN, appuyez sur **OK**. **rest** s'affiche 1 seconde.



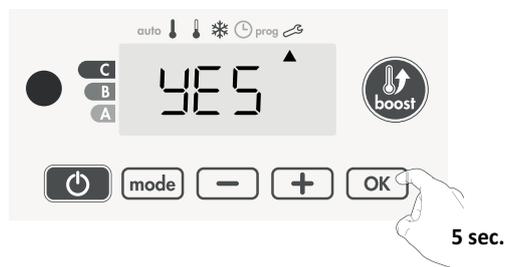
2- **no** s'affiche. Appuyez sur **-** ou **+** pour sélectionner **YES**.



YES = Réinitialisation des réglages usine

no = Réglages usine non réinitialisés

3- Appuyez 5 secondes sur **OK**. L'appareil retourne dans sa configuration d'origine et revient automatiquement à l'écran d'accueil des réglages installateur.



Les valeurs usine suivantes seront alors effectives :

Paramètres	Valeurs usine
Fonctionnement	
Consigne de température Confort	19°C
Durée du Boost	60 min.
Verrouillage clavier	Désactivé
Réglages utilisateur	
Rétro-éclairage	L3
Niveau d'abaissement Éco	-3,5°C
Température de consigne Hors-gel	7°C
Limitation basse de la température Confort	7°C
Limitation haute de la température Confort	30°C

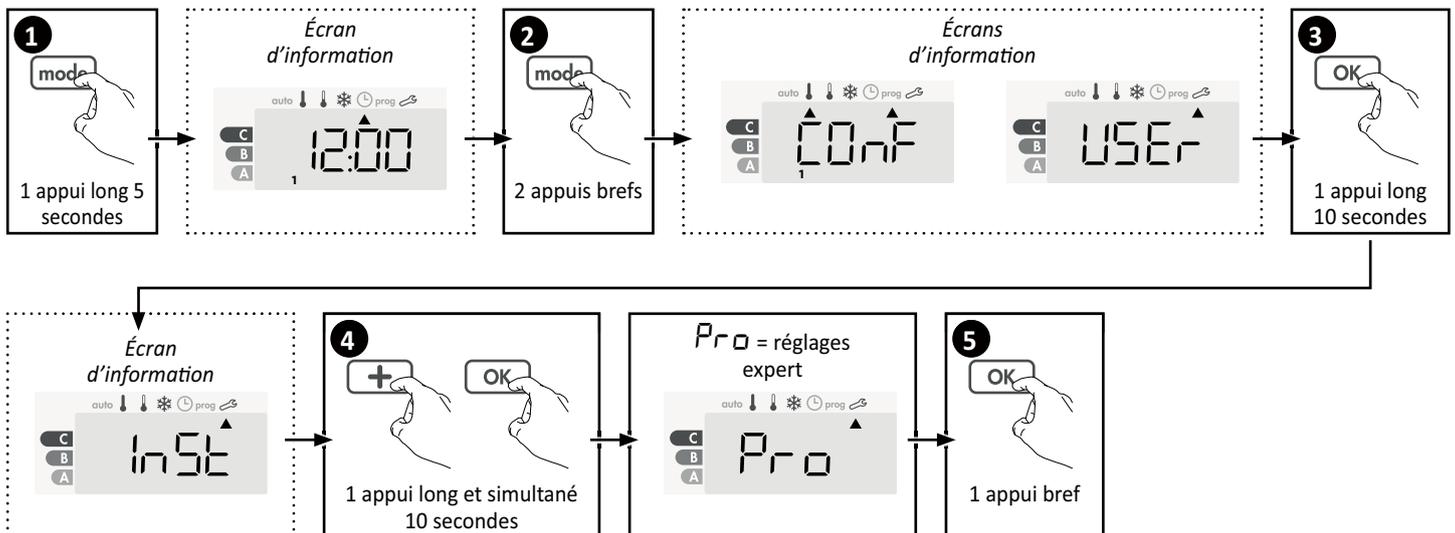
Paramètres	Valeurs usine
Durée maximale du Boost autorisée	60 min.
Température maximum ambiante pour l'arrêt automatique du Boost	35°C
Réglages installateur	
Détection automatique d'ouverture de fenêtre	Activée
Protection par code PIN	Désactivée
Valeur du code PIN	0000

Appuyez 2 fois sur **mode** pour sortir des réglages installateur.

REGLAGES EXPERT

ACCÈS

Vous accédez aux réglages expert en 5 étapes.
A partir du mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel :



ÉTALONNAGE DE LA SONDE DE TEMPÉRATURE AMBIANTE

● Présentation

Important : cette opération est réservée aux installateurs professionnels uniquement, toute modification erronée entraînerait des anomalies de régulation.

Dans quel cas ? Si la température obtenue dans la pièce (par un thermomètre fiable) est différente d'au moins 1 ou 2 degrés de la température de consigne que vous demandez sur l'appareil.

L'étalonnage permet d'agir uniquement sur la mesure de la température par la sonde de l'appareil de façon à compenser un écart éventuel, de +5°C à -5°C par pas de 0,1°C.

● Étalonnage de la sonde

1- Si l'écart de température est négatif, exemple :

Température de consigne (ce que vous souhaitez) = 20°C.
Température ambiante (ce que vous lisez sur un thermomètre fiable) = 18°C.
Écart mesuré = - 2°C.

Important : Avant de procéder à l'étalonnage, il est conseillé d'attendre 4h après une modification de la température de consigne pour être sûr que la température ambiante soit stabilisée.

Pour corriger l'écart, procédez comme suit :

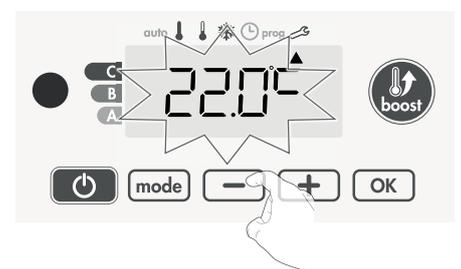
Lecture de la température sonde = 24°C.

(La température mesurée est souvent différente et plus élevée que la température de consigne).



Diminuez de 2°C la température mesurée par la sonde à l'aide de la touche **-**.

Dans notre exemple la température mesurée par la sonde passe de 24°C à 22°C.



2- Si l'écart de température est positif, exemple :

Température de consigne (ce que vous souhaitez) = 19°C.
Température ambiante (ce que vous lisez sur un thermomètre fiable) = 21°C.
Écart mesuré = +2°C.

Pour corriger l'écart, procédez comme suit :

Lecture de la température sonde = 21°C.

(La température mesurée est souvent différente et plus élevée que la température de consigne).



Augmentez de 2°C la température mesurée par la sonde à l'aide de la touche **+**.

Dans notre exemple la température mesurée par la sonde passe de 21°C à 23°C.



Appuyez sur **OK** pour valider.

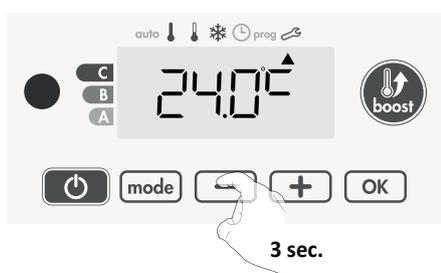
Un nombre s'affiche. Il s'agit d'un paramètre réservé à la production déjà réglé en usine, ne pas le modifier. Appuyez 3 fois sur **mode** pour sortir des réglages expert.

Des écrans d'informations apparaissent à chaque appui sur **mode**. Ce sont également des paramètres réglés en usine, ne pas les modifier. Toute modification entraînerait des anomalies de régulation.

• Remise à zéro de l'étalonnage de la sonde

Pour mettre la valeur de la correction à "0", procédez comme suit :

1- Lorsque la température relevée par la sonde s'affiche, effectuez un appui sur **-** ou **+** pendant au moins 3 secondes.



2- Appuyez sur **OK** pour valider et passer au réglage suivant. Pour sortir des réglages expert, appuyez 3 fois sur **mode**.

DÉLESTAGE ET COUPURE D'ALIMENTATION

DÉLESTAGE PAR FIL PILOTE UNIQUEMENT

Un gestionnaire d'énergie ou un délesteur évite en cas de surconsommation un déclenchement du disjoncteur général (exemple : fonctionnement simultané de vos différents appareils électroménagers et autres). Cela vous permet de réduire la puissance souscrite et donc d'optimiser votre abonnement avec votre fournisseur d'énergie.

Les appareils de chauffage NEOMITIS sont conçus pour fonctionner avec les systèmes de **délestage par fil pilote uniquement**.

Les ordres envoyés par le fil pilote sont exécutés par l'électronique de gestion de l'appareil qui appliquera la consigne correspondant à l'ordre envoyé. L'ordre Arrêt (veille) correspond au délestage, à réception de cet ordre, l'appareil passe en "Veille du chauffage" et revient ensuite au mode initial.

AUTRE TYPE DE COMMANDE À DISTANCE PAR COUPURE D'ALIMENTATION

Important : L'alimentation du produit ne devrait être interrompue qu'en cas d'intervention sur l'installation électrique. La fonction délestage ne doit pas être réalisée par un système additionnel de coupure mécanisée (contacteur,...) de l'alimentation. Contrairement à la commande par fil pilote, le délestage par coupure mécanisée fréquente de l'alimentation peut provoquer une dégradation de l'appareil, selon la qualité des éléments de commutation employés. Ce type de détérioration ne serait pas pris en charge par la garantie du fabricant.

Si des mises à l'arrêt ou en veille à distance doivent être opérées de manière fréquente, il est impératif d'utiliser le fil pilote (voir paragraphe précédent Délestage par fil pilote uniquement).

EN CAS DE COUPURE DE COURANT, RÉSERVE DE MARCHÉ

- Pour les coupures brèves inférieures à 3h, le sèche-serviettes redémarre tout seul et vous n'avez rien à faire. L'ensemble des paramètres de réglages ainsi que l'horloge sont sauvegardés. Au retour du courant, votre sèche-serviettes retrouvera tous les réglages effectués avant l'interruption (température de consigne, mode de fonctionnement, Boost, etc.) et la valeur de l'horloge. Il redémarrera dans le mode qui était actif avant l'interruption.

- Si le Boost était enclenché avant la coupure, alors la mise en chauffe rapide sera activée jusqu'à la fin du décompte restant (voir page 9).

- Pour les coupures supérieures à 3h, vérifiez la mise à l'heure. Tous les autres réglages effectués sont automatiquement sauvegardés et ce, de façon permanente.

QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈMES

AIDE AU DIAGNOSTIC

• Corps de chauffe

Différence de température sur une zone du corps de chauffe :

- Les surfaces des différentes zones de l'appareil de chauffage peuvent présenter, en fonctionnement normal, des différences de température plus ou moins perceptibles au toucher selon les modes d'utilisation.

Ceci tout en respectant les exigences de sécurité et de performance applicables au produit considéré.

Par exemple, le dernier tube situé en haut du sèche-serviettes est souvent moins chaud que les autres, en effet, lorsque le fluide monte en température, il se dilate dans le corps de chauffe, ce qui nous impose de ne pas le remplir en totalité.

L'appareil ne chauffe pas :

- Vérifiez la position du disjoncteur/fusible de protection de l'alimentation sur votre tableau électrique.

- Vérifiez le mode de fonctionnement actif (voir page 8), vous pouvez être en "Veille du chauffage" ou en mode Auto avec un ordre arrêt imposé par le gestionnaire d'énergie (voir page 13).

- Vérifiez la température de la pièce à l'aide d'un thermomètre : si elle est élevée, l'appareil a atteint la température de consigne souhaitée, il est donc normal qu'il ne chauffe plus.

- Coupez l'alimentation du produit pendant 5 secondes en actionnant le disjoncteur du circuit d'alimentation au tableau électrique.

La température ambiante n'est pas suffisante, l'appareil ne chauffe pas assez :
- Vérifiez le mode de fonctionnement actif (voir page 8) vous pouvez être dans un mode Éco, Hors-gel ou en mode Auto avec un abaissement imposé par le gestionnaire d'énergie. Passez en mode Confort permanent.

- Vérifiez la consigne de température active et augmentez la si besoin (voir page 10).

- Si le problème persiste, vérifiez le dimensionnement du sèche-serviettes

par rapport à la dimension et à l'isolation de la salle de bains.

L'appareil chauffe en permanence et est très chaud en surface :

- En fonctionnement, il est normal que la surface de l'appareil soit chaude, conformément à la norme NF électricité Performance ***, la température maximale de surface étant limitée.
- Vérifiez que le boîtier de régulation située en bas du sèche-serviettes ne soit pas influencée par un courant d'air.
- Vérifiez que la température de consigne n'ait pas été modifiée.
- Si le problème persiste, vérifiez le dimensionnement du sèche-serviettes par rapport à la dimension et à l'isolation de la salle de bains.

Plusieurs situations peuvent générer un léger claquement métallique.

- L'appareil est fixé sur une paroi irrégulière.
- L'appareil est fixé sur une paroi non isolée.
- L'appareil est dans un courant d'air froid.
- L'appareil est mal positionné dans les pattes de fixation.
- Mise en chauffe ou changement brutal de température.

• Régulation

La température ambiante est inférieure à la température de consigne :

- Vérifiez la programmation. Vous êtes peut-être dans une période Eco programmée.
- Vérifiez que l'heure indiquée corresponde à l'heure courante.
- Sinon, coupez l'alimentation du produit pendant 5 secondes en actionnant le disjoncteur du circuit d'alimentation au tableau électrique puis réenclenchez.

La température ambiante mesurée par un thermomètre ne correspond pas à la température de consigne après plusieurs heures.

- Un décalage est toujours possible, vous pouvez affiner le réglage de l'appareil (voir page 19).

L'appareil ne chauffe plus alors que le témoin de chauffe est allumé :

- Le témoin de chauffe est allumé, l'appareil reste froid, contactez votre revendeur.

Après une chute de température consécutive à l'ouverture d'une fenêtre, l'appareil ne passe pas en mode Hors-gel :

- Vérifiez que le mode automatique de la détection d'ouverture de fenêtre est bien activé (voir page 17).
- Vérifiez l'emplacement de votre sèche-serviettes (voir page 12).
- Vérifiez que l'écart de température entre l'air de la pièce et l'air de l'extérieur est significatif.

L'appareil passe automatiquement en mode Éco ou Hors-gel alors que les fenêtres sont fermées :

- Si l'appareil est relié à une centrale de programmation par fil pilote, vérifiez la programmation de la centrale.
- Désactivez le mode automatique de détection d'ouverture de fenêtre (voir page 17).

Écran s'affiche sur l'écran :

- Coupez l'alimentation du produit pendant 5 secondes en actionnant le disjoncteur du circuit d'alimentation au tableau électrique.
- **s'affiche sur l'écran, l'appareil est en arrêt du chauffage :**
- Vérifiez si votre gestionnaire d'énergie ou votre programmeur est sur arrêt du chauffage.

L'appareil est en mode Auto mais les ordres de programmation ne sont pas exécutés par l'appareil :

- Vérifiez que le gestionnaire d'énergie ou le programmeur est en bon état de marche, vous reportez à sa notice d'utilisation.
- Changez les piles du gestionnaire d'énergie ou du programmeur si celui-ci en comporte.

Aucun symbole n'apparaît sur l'afficheur :

- Vérifiez si le commutateur est sur I.
- Vérifiez la position du disjoncteur/fusible de protection de l'alimentation sur votre tableau électrique.

Vous souhaitez augmenter ou diminuer la température de consigne mais l'appui sur une touche du clavier est sans effet.

- Si le symbole cadenas est affiché, le verrouillage clavier est activé. Déverrouillez le clavier comme indiqué dans la notice, paragraphe sécurité enfants (voir page 10).
- Vérifiez les modifications, restrictions des réglages température (voir page 15).

Vous vous êtes trompés dans le paramétrage des réglages :

- Retournez simplement au paramétrage usine comme expliqué, paragraphe "Retour aux réglages usine" pages 16 et 18.

Si le problème persiste, contactez votre installateur.

i INFORMATIONS TECHNIQUES

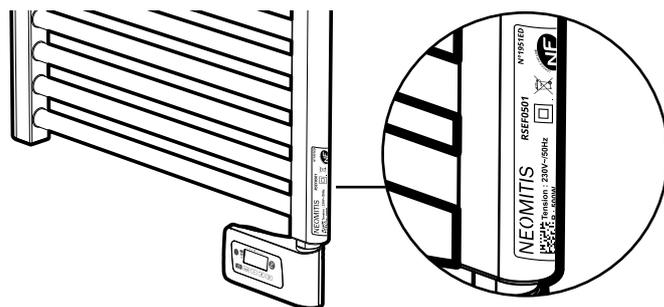
ENTRETIEN

Avant toute action d'entretien, activez la fonction Veille du chauffage par appui sur la touche  et attendez que l'appareil soit froid.

L'appareil peut être nettoyé avec un chiffon humide ; **ne jamais utiliser de produits abrasifs et de solvants.**

ÉTIQUETTE PRODUIT

L'étiquette produit est la carte d'identité de votre appareil. Elle contient tous les renseignements nécessaires à sa traçabilité dans le temps.



NEOMITIS RSEF0501 N°1951ED
 Tension : 230V~/50Hz
 P : 500W
 S/N 27580100001
 AXENCO - 258 rue du Champ de Courses
 38780 PONT-EVEQUE contact@neomitis.com
 IP44
 NF
 CE
 ELECTRICITE PERFORMANCE

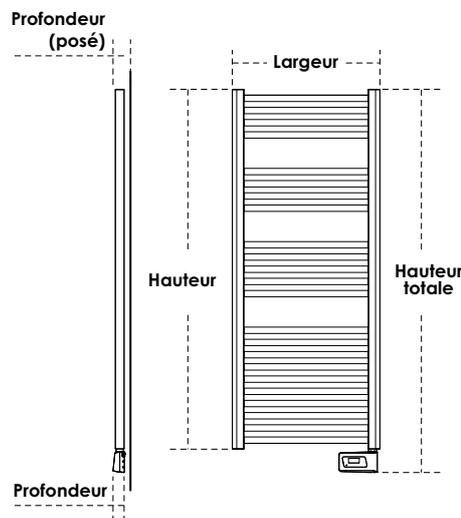
Référence produit
 Numéro de série
 Logos de certifications et pictogrammes normatifs
 Identification fabricant
 Identification produit

Important : le numéro de série permet au fabricant d'identifier votre appareil. Si vous contactez votre installateur au sujet du produit que vous venez d'acquérir, munissez vous préalablement des références de votre sèche-serviettes. **Veillez à conserver la notice même après l'installation du produit.**

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

Références	Puissances (W)	Hauteur (mm)	Hauteur totale (mm)	Largeur (mm)	Prof. du produit* (mm)	Nombre d'espaces serviettes
Thinaé Slim						
RSEF030S1	300	650	730	400	38	2
RSEF050S1	500	1070	1150	400	38	3
Thinaé						
RSEF0501	500	860	940	508	38	2
RSEF0701	700	1238	1318	508	38	3

* Pour obtenir la profondeur de Thinaé et Thinaé Slim posés, ajouter 55 à 75 mm à la valeur de sa profondeur.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales :

- Tension de service : 230V +/-10% 50Hz.
- Consommation en Veille : <0,5W.
- Corps de chauffe en acier blanc, profil acier échelle droite.
- Thermoplongeur classe II avec limiteur et thermo fusible intégré.

Commande thermoplongeur classe II :

- Puissance maximale selon plaque signalétique
- Dispositif de commande au 0 de tension.
- Régulation électronique PID à microprocesseur.

Environnement :

- Classe II, IP44.
- Température de fonctionnement : 0°C à +50°C.
- Température de stockage : -20°C à +70°C.
- Sonde de température électronique NTC.

Fonctions :

- Réglage de la température de consigne Confort de +7°C à +30°C environ.
- Sauvegarde des réglages en cas de coupure secteur.
- Fil pilote 6 ordres.



Déclaration UE de conformité simplifiée :

Nous soussignés, AXENCO déclarons que les produits cités dans cette notice sont conformes aux directives 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE et 2009/125/CE.

Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse internet suivante : <https://www.neomitis.com/Declaration-CE-2125.html?lang=fr>



Le symbole,  apposé sur le produit, indique l'obligation de le retourner, en fin de vie, à un point de collecte spécialisé, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE. En cas de remplacement, vous pouvez également le retourner à votre distributeur. En effet, ce produit n'est pas un déchet ménager ordinaire. Gérer ainsi la fin de vie, nous permet de préserver notre environnement, de limiter l'utilisation des ressources naturelles.



EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS ÉLECTRIQUES

Coordonnées				Néomitis marque déposée d'AXENCO S.A.S 258 rue du Champ de Courses - 38780 PONT-EVEQUE contact@neomitis.com	
Références du modèle : RSEF030S1 / RSEF050(S)1 / RSEF0701					
Élément	Symbole	Valeur	Unité	Élément	Unité
Puissance thermique				Type de contrôle de la puissance thermique / de la température de la pièce	
Puissance thermique nominale	P _{nom}	0.300/0.500/0.700	kW	Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	non
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{min}	0.000	kW	Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce	non
Puissance thermique maximale continue	P _{max.c}	0.300/0.500/0.700	kW	Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	non
Consommation				Contrôle électronique de la température de la pièce	
En mode arrêt	P _o	N.A	W	Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier	non
En mode veille	P _{sm}	0.20	W	Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire	oui
En mode ralenti	P _{idle}	0.20	W	Autres options de contrôle	
En mode veille avec maintien de la connexion au réseau	P _{nsm}	N.A	W	Détection de présence	non
En mode veille avec affichage d'une information ou d'un état		oui		Détecteur de fenêtre ouverte	oui
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux en mode actif	η _{s,on}	49.5	%	Option contrôle à distance	non
				Contrôle adaptatif de l'activation	non
				Limitation de la durée d'activation	non
				Capteur à globe noir	non
				Fonctionnalité d'auto-apprentissage	non
				Exactitude des réglages	oui

GARANTIE LÉGALE (EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE)

Article 6 – Garantie :

6.1. Garantie des vices apparents - Principe : Nos produits doivent être vérifiés par le client à leur livraison. Toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions fixées dans les présentes CGV.

En cas de défauts apparents, les pièces défectueuses sont remplacées par nos soins, sous réserve de vérification des défauts allégués.

Nous ne sommes pas tenus responsables des manquements ou défauts apparents dont l'acheteur aurait eu connaissance avant la conclusion du contrat de vente.

Le client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés (dossier, photographies, etc.), notre société se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification notamment sur place. La dénonciation des manquants ou défauts apparents au moment de la livraison, et révélés après la réception des produits, devra être formulée par le client par écrit dans un délai de 24 heures suivant la date à laquelle il aura découvert le manquant ou le défaut. Aucune dénonciation ne sera prise en compte si elle intervient plus de 8 jours francs à compter de la livraison des produits.

Après l'expiration de ce délai, le client ne pourra plus invoquer la non-conformité des produits pour défauts apparents ou manquants, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par notre société.

6.2. Garantie des vices cachés : Notre société garantit ses produits contre les vices cachés existants au jour de la délivrance des produits, conformément à la loi dans les conditions suivantes. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. Elle ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par notre société. Notre garantie concerne les vices cachés. Nos clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut rédhibitoire de construction du produit rendant ce dernier impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Par « impropre à son usage », il faut entendre que le vice empêche le matériel de fonctionner. Ainsi, la conception du produit n'est pas concernée par la garantie des vices cachés : nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits. Nous ne couvrons pas les dysfonctionnements, les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage particulier ou anormal ou non, de nos produits. De même, l'allégation d'un dysfonctionnement ponctuel ou variable, d'un manque de confort, d'une insatisfaction sur le résultat obtenu, d'un défaut esthétique, notamment, ne sont pas concernés par la garantie des vices cachés. Le défaut n'est pas caché si, bien qu'inconnu de l'acheteur de bonne foi, il pouvait être découvert en procédant à des vérifications élémentaires.

Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses. Elle ne donne pas lieu à indemnité.

6.3. Garantie contractuelle : Une garantie spécifique contractuelle pourra être donnée par notre société pour tel matériel. Elle sera alors strictement limitée aux mentions indiquées par nos soins.

6.4. Conditions de mise en jeu des garanties : Toute demande de prise en charge dans le cadre de la garantie doit être faite à l'aide de notre formulaire de demande de retour SAV. Toute réclamation devra être adressée par le Client au service après-vente du Fournisseur, sachant qu'aucune réclamation directe de l'utilisateur ne pourra être prise en compte. La demande de garantie sera prise en compte sur présentation de la facture d'achat datée. Il appartient à l'acheteur qui allègue d'un défaut, quel qu'il soit, d'apporter la preuve de son existence et de son caractère. Un dossier est transmis par l'acheteur à nos services. De même, toute demande de garantie devra être accompagnée de la justification qu'elle n'entre pas dans un de ces cas d'exclusions.

L'acheteur doit donner toute facilité pour procéder au constat de ces vices et pour y remédier. Il doit en outre s'abstenir absolument d'effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers le remplacement des produits, à défaut, notre garantie ne serait pas due.

La prise en garantie se limite au seul échange ou à la réparation de la partie défectueuse. Si cela s'avère indispensable et après expertise des Services Techniques du Fournisseur, le remplacement de l'appareil complet sera effectué à titre de mesure provisoire. Cette mesure de remplacement prise à titre provisoire n'est en aucun cas une reconnaissance de responsabilité de notre part.

En cas de remplacement de la pièce défectueuse ou de l'appareil complet, les frais de transport, de dépose et de pose sont exclus de la garantie.

En cas de remplacement immédiat par mesure provisoire, le matériel défectueux devra parvenir à nos services dans les 15 jours calendaires du remplacement. A défaut, le matériel remplacé sera facturé.

Tout retour sera effectué dans un emballage adéquat, le matériel correctement calé. Les frais de retour sont à la charge du client. Aucun retour de pièce n'est accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de notre SAV. Le client recevra une analyse de notre SAV en cas de conclusion de ce dernier à un retour non justifié.

La mise en jeu de la garantie exclut toute indemnité à titre de dommages et intérêts. L'installateur doit être assuré contre tous dégâts éventuels.

Par ailleurs, notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de 30 jours francs à partir des faits invoqués pour mise en jeu de notre garantie. Il lui incombe d'apporter la preuve des dates invoquées.

6.5. Exclusion spécifique à la garantie des défauts apparents : Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions de transport, de stockage et/ou de conservation chez le client, notamment en cas d'un accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

La garantie n'est pas due sur un matériel déjà revendu par notre acheteur.

6.6. Exclusions générales pour l'ensemble des garanties : Toute garantie quelle

qu'elle soit est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues ou sortant d'un usage normal. Les garanties ne s'appliquent pas si les conditions suivantes n'ont pas été respectées, à savoir notamment :

- stockage à l'abri de l'humidité et des intempéries.

- mise en œuvre et installation selon les règles de l'art.

- utilisation en courant domestique 230V.

- utilisation conforme aux notices d'installation et d'utilisation du Fournisseur.

Les garanties ne s'appliquent pas aux dégradations éventuelles qui sont la conséquence d'une surtension ou d'autres anomalies des circuits d'alimentation et de distribution. Les garanties s'appliquent aux défauts de corrosion seulement si ces appareils sont utilisés conformément aux conditions habituelles de l'habitat individuel ou tertiaire ; notamment ils ne doivent pas être :

- soumis à une humidité ambiante intensive et permanente (piscines, etc.)

- nettoyés à l'aide de produits acides pouvant altérer leurs propriétés

L'évolution d'une nuance de teinte avec le temps est un phénomène normal et ne peut donner lieu à un recours en garantie.

Les garanties ne jouent pas si l'acquéreur ne peut justifier du complet règlement des fournitures et ou si les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le vendeur n'ont pas été respectées et plus généralement si les dégâts évoqués résultent du fait de l'acheteur ou de ses préposés, de la force majeure ou d'un cas fortuit. Les garanties ne s'appliquent pas en cas de vice provenant soit de composants fournis par l'acheteur, soit d'une conception imposée par l'acheteur sans que le vendeur n'ait participé à cette conception du produit final, soit si le produit ne répond pas à des objectifs définis par le client et dont le vendeur n'aurait pas été informé.

Tout point non mentionné par écrit dans la commande n'est pas garanti.

Sont également exclues de la garantie toutes les détériorations dues à l'usure normale.

Les garanties ne s'appliquent qu'aux produits commercialisés en série, hors prototype et échantillon.

6.7. Exclusions spécifiques aux radiateurs de chauffage central pour l'ensemble des garanties :

- l'installation doit être réalisée conformément aux règles de l'art, et notamment selon les D. T. U. 60. 1 et 65. 11 et les fascicules CCO, CC1, CC2 et CC3 élaborés par la commission centrale des marchés,

- l'eau utilisée pour l'alimentation du circuit de chauffage ne doit être ni agressive, ni corrosive...

- le circuit doit être exempt de débris de métal, de calamine, de graisse, etc...

- l'installation ne doit pas comporter de trace de gaz dissous (notamment d'oxygène).

Toutes les formes de corrosion courantes ont pour cause la présence d'oxygène, il faut donc impérativement éviter les risques d'introduction d'oxygène dans l'installation. Pour cela, il est nécessaire :

- D'assurer le dégazage efficace en amont du circulateur et la purge des points hauts (situés dans les zones de pression),

- De dimensionner largement le système d'expansion afin d'éviter les fréquents appoints d'eau,

- D'avoir une surpression permanente en tous points de l'installation,

- D'éviter également les appoints d'eau anormaux, dus à des fuites, à des soutirages parasites ou autre causes, d'une manière générale, d'éviter tous les facteurs présentant des risques d'introduction d'oxygène, notamment en cas d'utilisation de matériaux perméables au gaz,

- Les corps de chauffe, après un premier remplissage, ne doivent pas demeurer sans eau et ne doivent pas être vidangés périodiquement,

- Dans le cas où l'utilisation d'un inhibiteur de corrosion est rendue nécessaire, celui-ci doit être compatible avec tous les matériaux présents dans l'installation. Le choix et le contrôle de son efficacité seront donc appropriés à l'installation considérée,

- L'installateur prendra soin d'utiliser des raccords dont la matière est compatible avec celle des corps de chauffe afin d'éviter tout phénomène d'électroérosion anormal,

- Dans le cas d'utilisation antigel, celui-ci doit être de qualité appropriée au "chauffage central" et ne doit jamais être utilisé pur, mais dilué au pourcentage voulu (sans excès ni insuffisance) avant son introduction dans le circuit,

- La pression de service des corps de chauffe garantie par le constructeur doit correspondre à la pression maximale d'utilisation courante. Dans le cas d'un essai d'épreuve de l'installation, les limites de cette dernière sont fixées par la norme NF EN 442-1, paragraphes 5.2 et 5.3.

6.8. Durée de garantie :

La durée de garantie pour manquants et défauts apparents varie selon la nature du défaut invoqué et suivant le type de matériel :

- Sur les ballons d'eau chaude thermodynamiques : une garantie de 3 ans sur le produit et une garantie de 5 ans sur la cuve (hors anode) à compter de la délivrance de l'appareil lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,

- Sur les radiateurs panneaux acier de chauffage central : une garantie de 10 ans à compter de la délivrance de l'appareil lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,

- Sur les radiateurs sèche-serviettes de chauffage central : une garantie de 5 ans à compter de la délivrance de l'appareil lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,

- Sur les radiateurs électriques, radiateurs sèche-serviettes électriques ou mixtes, les radiateurs décoratifs, les accessoires : une garantie allant de 30 mois à compter de la délivrance de l'appareil jusqu'à un maximum de 36 mois après sa date de fabrication, sauf sur les radiateurs BSR, 24 mois après leur date de fabrication, lorsqu'il s'agit d'un défaut de conformité,

- 3 ans sur les connexions murales, sur les thermostats et programmateurs,

- Sur les pièces détachées : 2 ans à compter de l'échange.

La garantie pour vices cachés est donnée pour une durée de 30 mois à compter de la livraison.

Les pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'appareil ou équivalentes restent disponibles pendant 5 ans à compter de la date de fabrication de l'appareil.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

NEOMITIS

une marque déposée d'AXENCO

Service commercial, administratif, production et siège social : Z.I. Montplaisir - 258 Rue du Champ de courses
38780 Pont-évêque - FRANCE

Tél :+33 (0)4 74 53 35 82 - E-mail : contact@neomitis.com

Site de production : Z.I. de la Pidaie - 4 Rue des Perrières – Pouancé - 49420 Ombrée d'Anjou - FRANCE



www.neomitis.com

